# La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIX. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., MARDI MATIN. 30 OCTOBRE 1866 No. 44.


## Acte concernant la faillite 1864.

Province du Canada, }
District de Montréal. }

**Dans la Cour Supérieure.**

Dans l'affaire de

ST. JULIEN & McKEOGH, FAILLIS.

AVIS est par les présentes donné que le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir une décharge sous l'acte susdit.

J. J. CURRAN,
Procureur *ad litem* des Faillis.

Montréal, 28 septembre 1866—18 dm

## Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, }
District de Montreal. }

**Dans la Cour Supérieure.**

Dans l'affaire de

JOHN MARTIN, Insolvable.

MERCREDI, le VINGT-SIXIEME JOUR de Décembre prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

JOHN MARTIN,
Par ses Procureurs *ad litem*,
ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.—dm 35

## Acte concernant la Faillite 1864

Province du Canada, }
District de Montréal, }

**Dans la Cour Superieure.**

Dans l'affaire de

HENRY BYRNS, Insolvable.

MERCREDI, le Vingt-sixième jour de DÉCEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

HENRY BYRNS.
Par ses Procureurs *ad litem*.
ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.— dm 35

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

ADOLPHE PAYETTE, commerçant, Montréal, FAILLI.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. SAUVAGEAU,
Syndic Officiel.

Montréal, 15 octobre 1866—31 ds

## Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de

D. McNEVIN, de Montréal, FAILLI.

Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 3, Bâtisses Union, Rue St. François-Xavier, en cette cité de Montréal, LUNDI, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE 1866, à DIX heures du matin, pour l'examen public du Failli et l'arrangement de ses affaires en général.

T. S BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 24 octobre 1866—42 ds

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JOHN McOWAN & DANIEL DRUMMOND, tous deux de la Cité de Montréal, manufacturiers de Chaussures, et commerçant sous le nom de

JOHN McOWAN & CIE, FAILLIS

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 25 octobre 1866—42 ds

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JAMES DAGG, Meunier, de Montréal, FAILLI.

Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir au Bureau du Syndic soussigné, 2½, rue St Sacrement, en cette cité de Montréal, MARDI, le SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures P. M., pour l'examen public du failli et l'arrangement de ses affaires en général. Le failli est par le présent notifié d'y assister.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 19 octobre 1866—36 ds

## Acte concernant la Faillite, 1864

JEAN-BAPTISTE DECARY, commerçant, de Beauharnois, C. E., FAILLI.

Les Créanciers du Failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets sous l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, d'ici à deux mois de cette date, avec leurs réclamations spécifiant les sécurités qu'ils ont en mains, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont point, mentionnant le fait; le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 18 octobre 1866—36 ds

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JAMES DAGG, Meunier, de Montréal, FAILLI.

Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 3, Bâtisses Union, Rue St. François-Xavier, en cette cité de Montréal, LUNDI, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE 1866, à DIX heures du matin, pour l'examen public du Failli et l'arrangement de ses affaires en général.

T. S BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 24 octobre 1866—42 ds

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JOHN McOWAN & DANIEL DRUMMOND, tous deux de la Cité de Montréal, manufacturiers de Chaussures, et commerçant sous le nom de

JOHN McOWAN & CIE, FAILLIS

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 25 octobre 1866—42 ds

## Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

ROBERT KENNEDY, de la Cité de Montréal, Négociant, Failli.

Les Créanciers du susdit Failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au Soussigné à qui ils doivent fournir leurs réclamations, spécifiant les sécurités qu'ils ont en mains, dans les deux mois qui suivront ce jour.

JOHN PLIMSOLL,
Syndic.

Montréal, 27 octobre 1866—dz 43

## Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

ANTOINE MAYER, Contracteur, de Montréal, C. E., FAILLI.

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 27 octobre 1866.—43—ds

## AVIS de BONUS

## 1866.

**Les Propositions faites avant le 30 Novembre donnent droit à un Bonus supplémentaire sur les derniers entrés.**

Les livres de la Compagnie seront fermés pour l'année vers le 30 Novembre prochain, et les Directeurs saisissent cette occasion pour rappeler à ceux qui se proposent de se faire assurer qu'il est nécessaire que leurs propositions soient soumises au Bureau, à cette date ou auparavant, afin de leur donner droit aux profits de l'année courante.

## Compagnie d'Assurance
## NORTH BRITISH & MERCANTILE
DE
**LONDRES ET EDIMBURG.**

ETABLIE EN 1809.

*Incorporée par Charte Royale et Acte Spécial du Parlement.*

**CAPITAL, £2 000,000 STG.**

BUREAU de la BRANCHE PRINCIPALE
**MONTREAL.**
BUREAUX TEMPORAIRES,
**No. 31, Rue St. François-Xavier.**
BUREAUX EN CONSTRUCTION,
COIN DES RUES ST. FRANCOIS-XAVIER ET HOPITAL.

DIRECTEURS GERANTS:
D. Lorn Macdougall, Ecr. | Thos. Davidson, Ecr.
DIRECTEURS ORDINAIRES:
Hon. Louis Renaud, M. L. C.
Hon. John Rose, M. P. P.
Hon. Thomas Ryan, M. L. C.
James Law, Ecr., Marchant.
C. J Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Chemin de Fer le Grand Tronc.

*Secrétaire*—H. J. JOHNSTON.
*Officier Médical*—WM. SUTHERLAND, M. D.
*Inspecteur*—WM. CRAIG.

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA
**Macdougall & Davidson.**
SOUS-AGENT,
**P. R. Fauteux.**
17 octobre. 33—ss k

## NOURRITURE ESSENTIELLE
CONCENTRÉE POUR
**LES ENFANTS et LES MALADES,**

Préparée par CHS. MARTIN, Montréal,

Analysée par M. Girdwood, Docteur en Médecine M. R. C. S. E.,

Approuvée et recommandée par les membres suivants de la Faculté de Médecine de cette ville: MM. A. Hall, Fraser, MacCallum, Craik, Smallwood, Fenwick, Profes eurs à l'Université McGill, et M. Peltier, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, ainsi que les Docteurs F. W. Campbell, Girdwood, Hingston, Macdonell, Muller, Reddy et Schmidt, dont les CERTIFICATS se trouvent en possession du propriétaire.

Cette "Nourriture Essentielle concentrée pour les Enfants et les Malades" est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante, la plus fortifiante et la plus digestive de toutes les préparations semblables qui se vendent, ne causant ni acidité, ni flatuosité et elle se prépare pour l'usage en quelques minutes.

☞ POUR LES ENFANTS EN BAS AGE ELLE REMPLACE PARFAITEMENT LE LAIT DE LA MÈRE.

La marque de commerce est garantie et chaque boîte porte, avec les directions, la signature du manufacturier.

**CHARLES MARTIN,**
SEUL PROPRIÉTAIRE,
493, Rue Lagauchetière, Montreal.

☞ Se vend chez tous les Chimistes, Pharmaciens et Epiciers principaux, dans des boîtes, à 20 cts., 30 cts. et 60 cts.

11 octobre. 28 um k

## 1000 POELES!

Nous venons de compléter nos modèles pour le célèbre Poêle à Charbon,

"NORTHERN LIGHT."

Outre le "Northern Light," nous avons un assortiment considérable de chaque sorte des bons POELES A BOIS ET A CHARBON, sortant de notre manufacture. Ceux qui achètent des Poêles doivent demander les

POELES DE W. RODDEN & CIE.,

vu qu'il est important d'acheter des Poêles faits ici

Nous avons les modèles de tous les Poêles que nous avons faits depuis vingt ans et nous sommes prêts à remplacer toute plaque qui se fendra ou aura quelqu'autre défectuosité, etc.

Les marchands de la campagne devraient venir examiner nos Poêles et nos Couchettes en Fer.

N. B.—On fait toute ouvrage concernant les travaux de poêle ou le plombage. Veuillez venir au plutôt.

Les meilleurs poêles sont ceux de 27, 30, 33 et 36 pouces. Ils sont faits sur un bon patron.

Allez chez

WM. RODDEN & CIE.

SALLE D'ÉCHANTILLON ET DE VENTE DE LA CITÉ —118 et 120 Grande Rue St. Jacques.
FONDERIE ET USINE — 165 et 179 Rue William.

6 oct.—25 mk

## AVIS

EST par les présentes donné que JACQUES F. SINCENNES, Ecr., a été élu Membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE.

B. H. LEMOINE,
Caissier.

Montréal, 19 octobre 1866 ca—37

## Oscar Provost,

AVOCAT,

**36—RUE ST. VINCENT—36.**

25 octobre. 40 dal k

## Compagnie d'Assurance
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE
## LA ROYALE.

CAPITAL ..... £2,000.000 Stg.
REVENU ANNUEL, plus de £700,000 Stg.

BATISSES et Propriétés de toute description assurées CONTRE LE FEU à des conditions favorables.

POLICES SUR LA VIE accordées à des conditions très avantageuses, et aucune prime supplémentaire ne sera chargée pour les militaires défendant les Provinces ou pour les personnes traversant l'Atlantique.

☞ Réclamations promptement reglées.

**H. L. ROUTH,**
AGENT.

18 octobre—34 um

## PharmacieJacques-Cartier

**GLOBENSKY, FILS & Cie,**

21—PLACE JACQUES-CARTIER—21

Les soussignés informent le public qu'ils ont ouvert une PHARMACIE où ils auront toujours un assortiment complet de Drogues, Parfumeries, Médecines Brevetées, Brosses à Cheveux et à Dents, Peignes, &c, &c Ils espèrent, par la qualité et le prix de leurs marchandises, mériter l'encouragement public.

B GLOBENSKY, M. D,
CHS. P. L. DE MARTIGNY,
B. J. A. GLOBENSKY.

Montréal, 1er juin 1866.

Les soussignés informent aussi le public qu'ils sont les seuls Pharmaciens qui vendent le fameux SIROP PECTORAL DU DR. GLOBENSKY pour toutes espèces de Toux, Rhumes, Asthme, Bronchites, Coqueluche Consomption et Vomissement de Sang des Poumons.

On peut voir par ce qui suit l'infaillibilité de ce Sirop:

(Extrait d'une lettre du Rév. J. A. Devine, M. A.)
*Mon cher Docteur,*

C'est un sensible plaisir pour moi de pouvoir reconnaitre l'habileté de votre traitement pour mon affection des Bronches. Enracinée qu'elle était chez moi depuis plusieurs mois avant de me placer sous vos soins, je suis certain que vous serez heureux d'apprendre que vous avez accompli chez moi une cure complète.

Je suis, mon cher Docteur,
Votre ami reconnaissant,
J. A. DEVINE, M. A.,
1241, Rue Dorchester, ouest.

Montréal, 17 sept. 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)
*Messieurs,*

Je crois de mon devoir, dans l'intérêt public, de dire ici qu'il y a déjà plusieurs années je fus pris d'une maladie de poitrine accompagnée de crachement de sang et de matières, qui me fit souffrir pendant dix ans, sans que j'eusse jamais pu obtenir de soulagement efficace quoique je fusse traité par les premiers hommes de l'art.

En 1863, je me mis sous les soins du Dr. Globensky et je suis heureux de reconnaitre que je commençai immédiatement à me sentir beaucoup mieux et après quelques mois je fus complètement guéri. Je jouis maintenant d'une santé parfaite et c'est avec reconnaissance que je puis dire que je dois au Dr. Globensky le bienfait de la vie et le pouvoir de vaquer à mes affaires comme par le passé.

Je suis, Messieurs,
Votre obt. serviteur,
F. X. SAUCIER,
Marchand de fleur,
No. 179; Rue des Commissaires.

Montréal, 17 mai 1866.

(Au Dr. Globensky, Montréal.)
*Mon cher Docteur,*

J'ai beaucoup de plaisir à vous dire qu'ayant été attaqué d'une maladie de poitrine dont je souffris pendant neuf ans, et qui me faisait éprouver une grande difficulté à respirer et un enrouement qui m'empêchait de parler pendant des mois entiers, je suivis votre traitement pendant quelque temps et je fus radicalement guéri.

Je demeure, avec reconnaissance,
Votre obt. serviteur,
RÉMI PRÉVOST, J. P.,
Marchand de fleur,
Rue St. Laurent

Montréal, 25 mai 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)
*Messieurs,*

Je certifie avoir été guéri dans l'espace de deux jours d'un rhume tenace que j'avais depuis deux mois et qui était encore dans toute sa vigueur, avec une petite bouteille du *Sirop Pectoral du Dr. Globensky*, qui ne m'a coûté que 50 centins.

T. LAMBERT, Tbaconiste,
114 et 116, Rue Notre-Dame

Montréal, 2 juin 1866.

Ce Sirop est à vendre chez

**Globensky, Fils & Cie.,**
21, PLACE JACQUES-CARTIER.

Prix:—Une grande bouteille.....$1.00
Une demi-bouteille..... 0.60

☞ Réduction considérable pour les Marchands.

6 juin. a 242

## ASSURANCE
## NORTH BRITISH & MERCANTILE
**contre le Feu et sur la Vie.**

ETABLIE EN 1809.

**Capital - - - - - - $12,000,000**
**Accum. des Fonds - 10,000,000**
**Revenu Annuel - - 2,500,000**

*Etablissement de la Branche Canadienne.*

**OFFICIERS.**

DIRECTEURS-GERANTS:
D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.
DIRECTEURS ORDINAIRES:
Hon. L. Renaud, M C.L. Hon. John Rose, M P P.
Hon. T. Ryan, M.C.L. J Law Ecr., Marchand
C J. Brydges, Ecr., Directeur Gérant du Grand Trone, dont tous sont Actionnaires.
SECRETAIRE-LOCAL — J. JOHNSTON
INSPECTEUR—WM. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU; elle a

**20 Modes d'Assurance sur la Vie.**

Le Bureau des Directeurs à Montréal, a le pouvoir de **régler les pertes.**

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 24, et LA BOURSE.

**MacDougall & Davidson,**
Agents-Généraux pour le Canada

**P. R. Fauteux,**
SOUS-AGENT.

## BANQUE DES ARTISANS.

Les ACTIONNAIRES de la BANQUE DES ARTISANS sont par le présent notifiés qu'un DIVIDENDE de 4 par cent sur le capital payé, a été déclaré et sera payable au Bureau de la Banque en cette cité, le et après le PREMIER jour de Novembre prochain.

Les livres de transport seront fermés depuis le 15 jusqu'au 31 du mois prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau,
ALEX MOLSON,
Directeur Gérant.

Montréal, 29 septembre 1866. m c 19

## BANQUE DES ARTISANS.

Les ACTIONNAIRES de la Banque des Artisans sont par le présent notifiés que le troisième quatrième et cinquième versements sur le capital, deviendra dû et payable au Bureau de la Banque en cette Cité, comme suit, savoir:

10 par cent au 1er Nov. 1866.
10 " " " 2 janvier 1867.
10 " " " 1er mars 1867.

Par ordre du Bureau,
ALEX. MOLSON,
Directeur-Gérant.

Montréal, 19 29 sept. 18 6.

## ESSENCES.

Les ESSENCES suivantes sont égales, sinon supérieures, à aucune autre:

CITRON, CANNELLE,
VANILLE CLOUS,
RATAFIA, ORANGE,
AMENDES, GINGEMBRE, etc.

Sirops choisis faits de fruits nouveaux.

J. GOULDEN, Droguiste,
Près du Marché, 177, Rue St. Laurent.

**BROSSES! BROSSES!**

BROSSES A DENTS
BROSSES A CHEVEUX,
BROSSES A ONGLES
BROSSES A CHAPEAUX
BROSSES A BARBE,
Etc., Etc., Etc.

Peignes, Peignes pour enfants, Houppes à poudrer et Boites, Poudre violette, Savons de Toilette, Eponges, Sacs à Eponges, Eau de Cologne, Eau de Lavende, etc.

J. GOULDEN, Droguiste,
Près du Marché, 177, Rue St. Laurent.

27 août c D a—243

## ATTENTION!

M. P. ADHÉMAR, depuis si longtemps favorablement connu de toute la classe commerciale de Montréal, et de presque la totalité des Marchands respectables de la campagne,—ayant été dans presque toutes les branches de commerce depuis son jeune âge,—et pressé par un grand nombre de ses amis, tant de la ville que de la campagne, a, enfin, cédé à leur désir et va immédiatement ouvrir un BUREAU D'AGENCE au No. 4, Rue des Commissaires "Mullin's Buildings," où il recevra toutes sortes d'ordres et commandes, tant des Marchands, Artisans, Messieurs du Clergé et des Dames des Communautés Religieuses, qu'il se fera un devoir scrupuleux d'exécuter et faire parvenir leur destination, sous le plus courts délais et la plus grande ponctualité. Il s'occupera aussi d'affaires de faillites et de banqueroutes.

Ses prix et ses charges seront des plus modérés;

Tout en sollicitant sa part de patronage, il a l'honneur de se souscrire,

P. ADHEMAR.

P.S. — Des grandes Circulaires seront adressées donnant d'amples détails.

P. A.
5 sept. 301 c

## Chs. Miller & Cie,
## CONFISEURS en GROS

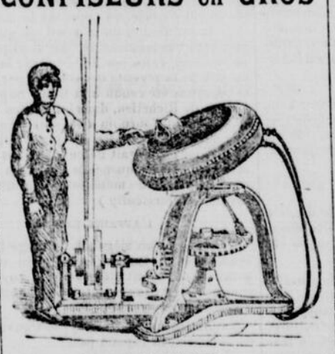

COIN DES RUES
**NOTRE-DAME ET SAINT FRANÇOIS-XAVIER**
(EN HAUT), MONTRÉAL.

6 octobre. c D 24—tmk

## OXIGENATION ATMOSPHERIQUE
BREVETÉE AUX ETATS-UNIS,

Pour ôter les

## DOULEURS DE TOUTE NATURE
LES
## RHUMATISMES, ETC.,
Sans aucun remède ni souffrance
LES
## FIEVRES INTERMITENTES
SONT ENLEVEES EN 35 MINUTES.

**LOUIS FOUILLOUX,**

Inventeur de cette méthode extraordinaire qu produit des effets si merveilleux,

487, RUE CRAIG (A MONTREAL,) 487

Tous les jours, Dimanches et Fêtes exceptées

**Traitement à domicile.**

15 juin 1866—232 a E c

## HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FRAICHE DE TERRENEUVE

A vendre par

**J. Gardner,**
Chimiste Dispensateur,
455, extrémité ouest de la rue Notre-Dame.

**Huile de Charbon**
**Kérosene de Portland**
**Fluide Brulant**
**Huile d'Olive**

A VENDRE AU QUART ET AU GALLON.

## POUDRE POUR BOULANGER.

Poudre Allemande pour Boulanger de Gardner,

en paquets de 1 lbs., 1s. 3d. chaque; aussi en gros paquets de 3, 4 et 5 douzaines, *sans pareille pour la pureté et le bon marché.*

**J. Gardner,**
Droguiste,
455, rue Notre-Dame, près la rue McGill

16 août—tmk r E

## Salon Royal de Billard et de Boules

299 ET 301, RUE NOTRE-DAME
MONTRÉAL.

**Cinq des Tables Phelan de première classe.**

— AUSSI —

QUATRE ALLÉES DE PREMIÈRE CLASSE POUR BOULES.

**Henry McVittie,**
PROPRIÉTAIRE.

14 août. 232 tm k

## Corporation du Comté de Chambly,

## AUX ENTREPRENEURS.

On recevra au Bureau du Soussigné, jusqu'à VENDREDI, le DEUXIÈME jour de Novembre prochain, à Midi, des Soumissions cachetées pour la Construction d'une BATISSE pour le Bureau d'Enrégistrement du Comté de Chambly et pour un Cour de Justice du Comté, dans le dit Comté, à faire d'après le Plan et Devis de la dite bâtisse, que l'on peut voir en s'adressant au Soussigné, à son bureau, au Village de Longueuil.

Par ordre,
N. MIGNAULT,
Sec. Tres. C. M. C. C.

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Chambly. }
Longueuil, 24 Octobre 1866. } st—41

## Formation de Société.

Les soussignés se sont associés et continuent les affaires faites par TURCOT & GIRALDI, sous les nom et raison de "Nelson, Laviolette, Giraldi"

WOLFRED D. E. NELSON,
J. G. LAVIOLETTE,
S. GIRALDI.

**No 252, Rue Notre-Dame.**

Montréal, 8 sept. 1861—2

## DUHAMEL & DROLET,

AVOCATS,

Bureau: No. 28, Rue St. Vincent, Montréal.
JOSEPH DUHAMEL. | GUSTAVE A. DROLET.

M. Drolet suivra les cours de St. Jean.

22 sept. 12 sm k

## Acte concernant la faillite, 1864

## T. SAUVAGEAU,

SYNDIC OFFICIEL,

**Pour le District de Montréal,**

No. 1, RUE ST. SULPICE

26 octobre. 41 dm g

## Banque de Montréal.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de CINQ par CENT sur le fond capitalisé de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant, et que le dit Dividende sera payable à la Maison de Banque en cette cité le et après SAMEDI, le PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Le livre de transport sera fermé depuis le 15 jusqu'au 30 Novembre inclusivement.

Par ordre du Bureau,
E. H. KING,
Directeur-Général.

Montréal, 26 octobre 1866 - 42 l s

## AVIS.

On informe qu'on a trouvé de l'argent, à Montréal, au commencement du présent mois; et la personne qui l'a perdu est priée de venir la réclamer à St. Anicet, chez M. Le Curé, en donnant les indications nécessaires.

27 octobre.—42 tip D

## DISPENSAIRE DE MONTRÉAL

Nos. 1 et 3, Rue St. Lambert, et 252 et 255, Rue Notre-Dame.

MM WOLFRED D. E. NELSON ET CIE., et M. GIRALDI (successeurs de J. M TURCOT et Cie.,) Chimistes et Droguistes, Rue Notre-Dame, remercient leurs nombreux amis et leurs praticiens pour l'encouragement libéral qu'il leur ont donné, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur support. Ils attirent l'attention sur leur assortiment de Parfumeries, Savons, Brosses à Cheveux, à Ongles et à Dents, le couvercu de dix-sept caisses venant d'Eugène Rimmel, Parfumeur bien connu de Londres et Paris; aussi sur leur fond de Drogues, Compositions Chimiques, etc., importées par l'*Achilles* et le *St. George.*

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collége des Médecins et Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
SERAFINO GIRALDI.

Montréal, 3 oct. 1866. 21

## C. RITCHOT,

LIBRAIRE,

No. 26, GRANDE RUE ST. LAURENT,

MONTRÉAL.

M. C. R., a toujours en mains un assortiment complet de Joaillerie, Bijouterie, Joujoux, Voiture d'Enfant, Laine de Berlin importée, de choix et de toute sorte, Brodures magnifiques en Laine et sur Canevas, Tapisserie de tous les goûts, etc.

Ce Mr. fabrique aussi des CADRES de toutes dimensions.

26 oct—m D 41

## Dernier Avis.

**Société de Construction Mutuelle de Montréal.**

VOUS POUVEZ OBTENIR une Maison de $3,000 en payant 75 centins par semaine ou $3 par mois à la Société susdite, à la Salle de Tempérance, Division Howard, 6 rue Bleury, les Vendredis Soirs seulement.

Des parts au montant de $279,000 sont déjà accordées.

On peut se procurer les prospectus et les règles, en anglais et en français, à la résidence du Secrétaire, 47 rue Notre-Dame, ou aux salles les vendredis soirs.

ALBERT ALLINGHAM,
Secrétaire.

19 octobre 1866.—um 35

## Union St. Roch de Montréal.

AVIS est par les présentes donné à tout débiteur de la société de "l'Union St. Roch de Montréal" de ne pas payer entre les mains de S P. MOUSSETTE, ci-devant Collecteur (en dehors) de la dite société, attendu que par motion le dit emploi lui a été enlevé. En conséquence, tout membre qui paiera (en dehors) entre ses mains sera tenu de payer de nouveau.

LUDGER GARIEPY,
Secrétaire U. St. Roch.

Montréal, 19 octobre 1866—36

## RESTAURANT DELMONICO,

**Rue Notre-Dame, 300 et 302,**

(Presque en face du Terrapin.)

## M. E. LAPORTE,

**CUISINIER FRANÇAIS.**

Vient d'ouvrir un ETABLISSEMENT de PREMIÈRE CLASSE et sur le pied des Grands Cafés Parisiens.

M. LAPORTE ayant l'avantage d'offrir toutes les délicatesses de la cuisine française et étant avantageusement connu à Montréal comme cuisinier de première classe, espère que les citoyens voudront bien patroniser son établissement, le seul de ce genre en Canada.

Lunch, de midi à 3 heures, au comptoir, bière, viande, etc., pour 12½ centins.

Déjeuner, Lunch et Diner à 6 heures, pour $3.50 par semaine.

16 octobre. 32

## Chemin de Fer le Grand Tronc
**DU CANADA.**

**Bons du Service Postal et Militaire.**

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de £1 5s. 0d. sterling, ou $6.08 courant par £100, sera payé sur les Bons du Service Postal et Militaire possédés en Canada, le et après Vendredi, le 26 Octobre prochain, en déposant les Bons aux Bureaux de la Compagnie.

ROBERT WRIGHT,
Député Secrétaire et Trésorier.

Pointe St. Charles,
Montréal, 18 octobre 1866—37

## ARGENT A EMPRUNTER.

LE Soussigné désirant faire un emprunt de **$4,000**, afin de liquider les affaires de la succession de feu P. Malot, écr., de Beloeil, offre des premières hypothèques sur des propriétés de valeur, des créances hypothécaires à courte échéance, et 8 par cent d'intérêt payable tous les six mois. On acceptera n'importe quels montants qui ne seront pas au-dessous de $500.

J. B. BROUSSEAU,
Avocat.
No, 53, Petite rue St. Jacques.

29 sept. 18

## Livres Nouveaux.

RIANCEY—Histoire du monde ou histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX, 6e vol .....1.25
GABOURD—Histoire contemporaine, 6e vol .....1.60
LESCARBOT—Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès-Indes Occidentales et Nouvelle-France, enrichie de cartes, 3 vols in-8, chaque volume .....3.25
BEAUCHESNE (A. de)—Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort. Captivité de la famille royale au temple. 4e édition, enrichie de plans et d'autographes, ornée de portraits en taille douce et précédée d'une lettre de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, 2 vols grand in-8 broché.....4.50
Relié .....5.75
——Le livre des jeunes mères, 1 vol. in 12.....1.00
DE BÉRARD—La mer. Naufrages modernes phénomènes célestes, tempêtes, incendies, combats, massacres à bord, traits d'héroisme, navires enfermés dans les glaces, etc., etc., 1 vol. in-8, tranche dorée.....1.50
DROHOJOWSKA (Mme la Ctesse) Histoire de la Sainte Vierge, dédiée à la jeunesse chrétienne, illustrée de 31 magnifiques gravures sur acier, 1 vol. in-12 broché...1.40
Relié, tranche dorée.....2.90
GRATY (le P.)—Petit manuel de critique, 1 vol in 12 .....0.45
GENTHON (l'abbé)—Tout chrétien apôtre ou l'apostolat du chrétien rendu obligatoire et facile, 1 vol in-12.....0.40
HUGUET (le R. P.)—L'esprit de Pie IX ou les plus beaux traits de la vie de ce grand pape, in vol. in-18.....0.45
LE NOUVAU CRUCIFIEMENT de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par MM. Renan, Michelet, Taine, Quinet, Jules Simon, etc, etc, 1 vol. in-12.....0.75
JÉSUS-CHRIST les Apôtres et les Saints, Réponse à M. Renan, brochure in-8.....0.25
CHANTREL—Un bon Apôtre, 1 vol in-32.0.17
CAUVIN — Le Jésuitisme devant le bon sens, 1 vol. in-18.....0.25
SEPTCHÊNES — Jacquemin le franc-maçon. Légendes des sociétés secrètes, par Jean de Septchênes, ancien Timbalier de Sa Majesté le Roi de Prusse, 1 vol. in-12.0.50

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCAEMIN & VALOIS.
237 & 239 Rue St. Paul
12 octobre 29

## MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS ET EN DETAIL,
**133, COIN DES RUES GOSFORD & NOTRE-DAME,**
*Enseigne de la Botte Rouge.*

Le soussigné annonce à ses pratiques qu'il vient de transporter à l'établissement ci-dessus son assortiment de ROBES DE BUFFLE, achetées de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'il offre en vente à aussi bon marché que toute autre maison de cette ville.

Il tient toujours son assortiment ordinaire de BOTTES, BOTTINES, &c, &c.

9 Oct—26 dm k JOS. VALADE.

SEULE LIGNE DIRECTE
## Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE DE LA
**Compagnie Générale Transatlantique**
ENTRE
**NEW-YORK et le HAVRE**
TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 50, North River, comme suit:

*Europa*, ..... Capt. Lemarié, Samedi, 20 oct.
*St. Laurent*... capt. Bocandé, Samedi, 3 nov.
*Fereire*..... capt. Duchesne, Samedi, 17 nov.

Les vapeurs de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

PRIX DU PASSAGE EN OR
Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $80
*Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.*

La seconde Cabine de ces Steamers est égale à n'importe quelle première Cabine des vaisseaux qui laissent ce port.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & CIE, Agents
Coin des rues St. François-Xavier et
300 St. Sacrement, Montréal.

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS,
LIGNE
**DE LA MALLE ROYALE**
ALLANT A
BEAUHARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT-BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBOURG, PORT HOPE, DARLINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.

*EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDEMENT.*

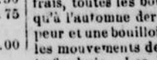

Le magnifique vapeur GRECIAN, Capt. Hamilton, laissera le Bassin du Canal à 9 h. A. M. et La chine à l'arrivée du convoi laissant la station Bonaventure, à midi ce jour (Mardi), pour HAMILTON et les ports intermédiaires, en connexion à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc, et à Toronto et Hamilton avec les différentes routes de chemin de fer et de steamers pour les châtes Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Sarnia, Chatham, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul, etc.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complets et les avantages offerts aux voyageurs supérieurs.

☞ Le fret peut être pris aux plus bas prix et on donnera des billets jusqu'au chemin de fer du Great Western.

Pour des billets ou autre information, s'adresser à D. McLEAN, aux Hôtels, à PETER FARRELL, au Bureau du Fret, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Montréal, 30 octobre 1866—258

## AUX INGENIEURS, FONDEURS, &c., &c., &c.

## USINE DE SOREL
POUR LA
## FABRICATION DES MACHINES
## SOREL.

L'Usine pour la fabrication des machines, la Fonderie et la Boutique de forge et de modèles sont à vendre à des CONDITIONS LIBÉRALES par VENTE PRIVÉE, avec le loyer des bâtisses et du quai pour un terme de TROIS ANS du premier de MAI dernier, avec le privilège de ouer de nouveau pour un temps plus long.

C'est une bonne occasion pour les personnes qui désirent s'établir dans une bonne localité où il n'y a pas de compétition, et où il se fait beaucoup d'ouvrage. Il y a plus de steamers qui passent l'hiver à Sorel que dans tout autre hâvre du Canada. Ce fait recommande de lui-même L'USINE DE SOREL POUR LA FABRICATION DES MACHINES aux personnes qui désirent commencer des affaires, vu que l'usine peut être mise en opération à très peu de frais, toutes les boutiques ayant fonctionné jusqu'à l'automne dernière. Il y a un engin à vapeur et une bouilloire en bon ordre pour faire agir les mouvements de l'Usine aux Machines et de la fonderie. Les Ingénieurs qui viendraient ici pourraient contracter pour des ouvrages dans tout le Canada; ils auraient l'avantage de la co-opération de MM. McCarthy, constructeurs de navires, et naturellement aucune personne éloignée ne pourrait faire une compétition heureuse pour la

# LA MINERVE.

MARDI MATIN, 30 OCTOBRE, 1866.


## Dépêches Spéciales

A *LA MINERVE.*

Ottawa, 29 octobre.

L'Hon. M. Blair n'est pas allé à Hamilton pour assister au dîner ministériel qui a lieu ce soir.

La Cour de la Chancellerie s'est ouverte à midi, aujourd'hui, et s'est fermée à 4 h. P. M. L'Hon. O. Mowatt présidait. Toutes les causes ont été réglées, à l'exception de deux qui ont été décidées par le Chancelier.

L'examen des employés de l'excise se termine demain.

Il a plu fortement toute la journée.

Hamilton, 29.

Le dîner donné en l'honneur des ministres avant leur départ pour l'Angleterre, a eu lieu ce soir. C'est un grand triomphe pour le parti conservateur. Plus de 250 convives étaient présents. Son Honneur le Maire présidait.

Les Hons. MM. McDonald, McDougall et Campbell, MM. M. C. Cameron, Carling, Walsh, Cowan, Angus, Morrison, Rankin, Alexander, Benson, Fergusson, de Frontenac, Donald McDonald et Dr. Parker, étaient au nombre des hôtes.

La santé portée aux "Délégués en Angleterre" a été accueillie avec enthousiasme.

En réponse l'Hon. J. A. McDonald a déclaré que la confédération était certaine, et il a parlé éloquemment des avantages que cette mesure va procurer à toutes les provinces.

L'hon. M. McDougall a aussi répondu. En parlant de l'opposition que M. Howe fait à la confédération, il vint à dire que lorsqu'une députation des provinces maritimes se rendit en Canada en 1862 au sujet du chemin intercolonial, M. Howe sollicita auprès du gouvernement de Sandfield McDonald l'union des provinces comme pouvant mettre fin aux difficultés constitutionnelles du Canada. Il a défendu la conduite des réformistes qui demeurent dans le gouvernement pour réaliser le projet de confédération.

M. C. Cameron a répondu au toast de "l'Amérique Britannique Une et Indivisible." Son discours a été éloquent. Il a déclaré que quoiqu'il ait été très fortement opposé à la confédération, maintenant il désire qu'elle s'accomplisse, vu que le peuple est en faveur de l'union.

Les Hons. MM. Alexander et Campbell et M. Mills ont répondu au nom du Conseil Législatif et le Dr. Parker pour l'Assemblée Législative.

L'Hon. G. Alexander, D. McInnes et l'Hon. J. Buchanan parlèrent au nom de l'agriculture, du commerce et des manufactures.

La dernière santé fut celle de la Presse.

Après quoi le corps de musique joua "God save the Queen" et l'assistance se dispersa vers minuit.

Québec, 29 octobre.

La *Canadienne*, commandant Fortin, est arrivée ici hier de sa croisière dans les eaux du golfe. Tous se portaient à merveille à bord.

Hier soir, Hamilton faisait une démonstration politique très-significative en offrant un banquet aux ministres qui se préparent à partir pour l'Angleterre. Ce soir, Montréal sera le théâtre d'une démonstration analogue et non moins significative. Le banquet offert à l'honorable M. Cartier promet d'être le plus beau banquet politique qui ait encore été donné en cette ville.

Ces banquets, quoiqu'en disent nos confrères de la presse rouge, sont autant de manifestations de l'opinion publique qui empruntent aux circonstances actuelles une importance incontestable.

La presse rouge parle sans cesse des *affamés* qui organisent le banquet de ce soir. La presse rouge montre par là que la mémoire lui fait défaut aussi bien que le jugement. Elle devrait se souvenir du banquet de Québec au moyen duquel le ministère Sandfield-Dorion espérait réchauffer l'ardeur de ses amis et qui tourna en bacchanale infâme. A coup sûr, de tels banquets ne sauraient être trop sévèrement condamnés et si nous étions capable de soupçonner qu'il y eut ce soir des scènes semblables à celles qu'on vit au banquet Sandfield-Dorion nous serions les premiers à prier nos amis de n'y prendre aucune part.

Mais nous sommes convaincu que le parti conservateur est en mesure de faire une démonstration digne du convive de ce soir et digne de la noble cause qu'il représente. Le *Pays* pourra voir que ceux qu'il appelle des *affamés* se recrutent dans l'élite de la société canadienne.

Sous notre régime constitutionnel, ces manifestations politiques qu'on appelle banquets sont en quelque sorte indispensables, surtout lorsqu'on agite des questions importantes. Ils sont, pour les ministres, une occasion d'expliquer leur conduite, de développer leurs projets, et pour le public, c'est une occasion de témoigner son adhésion à la politique ministérielle.

L'usage des banquets politiques n'est pas particulier à notre parti, il n'est pas particulier au Canada; il est inhérent à tous les systèmes de gouvernement libre. Les gouvernants s'en servent pour se justifier, d'une manière plus authentique que par la voix des journaux.

En Angleterre il ne se passe guère de semaines sans qu'on signale quelque grande démonstration de ce genre. Et lorsque la France jouissait d'un gouvernement libre, l'habitude des banquets politiques était pour ainsi dire passé dans ses mœurs. Les plus grands hommes de ces deux pays, de France et d'Angleterre, sont-ils donc eux aussi des affamés aux yeux du *Pays*?

Nous croyons, nous, que les affamés sont plutôt ceux que l'envie fait crier devant la moindre démonstration ministérielle et aux portes des salles de banquets.

L'approvisionnement d'eau pour une ville a toujours été une question de premier ordre et nous sommes redevables, en cela, de plus d'un renseignement à la triste expérience. Le plus ou le moins dans les améliorations, ou les perfectionnements d'un système hydraulique représente les différents degrés de sécurité et de protection d'une ville contre les catastrophes qui la menacent davantage, les incendies. Tout ce qui concerne l'aqueduc se rattache donc à une question vitale, et nous devons en être d'autant plus convaincus qu'en plus d'une circonstance l'insuffisance du réservoir actuel pour la cité de Montréal, a inspiré au public des craintes plus que vagues et des inquiétudes visibles.

La Corporation n'a pas fermé l'œil sur cette imperfection de nos travaux hydrauliques. On est actuellement occupé à creuser, au dessus du premier, un second réservoir d'une grande capacité et dont le niveau plus élevé assure un jet d'eau suffisamment puissant pour éteindre les incendies au dessus de la rue Sherbrooke. Mais on ne doit pas se contenter de cela. L'Echevin David, Président du Comité des Chemins, a déjà déposé devant le Conseil un avis de motion pour l'élévation du niveau actuel du premier réservoir, en élevant le mur de circonvallation de 10 pieds. Samedi dernier, un certain nombre de citoyens, parmi lesquels on remarquait Son Honneur le Maire, les Echevins David, Gorrie, McReady et Bowie, les Conseillers Ogilvie, Brown et Donovan; M. McQuisten, l'Inspecteur de la Cité; M. Lesage, surintendant des Travaux de l'aqueduc etc., se sont rendus sur les lieux pour examiner la practicabilité du plan de M. David, qui voudrait faire décider la chose au plus vite, afin qu'on laissât sur les lieux les pierres que l'on retire dans l'excavation du second réservoir, pour les faire servir à l'addition du mûr projeté. Voilà la question qui mérite d'être soumise au jugement de l'opinion publique. Il est, sans doute, très facile de faire un mur; mais il ne suffit pas de cela; il faut prouver que ce mur puisse supporter l'énorme volume qu'il renfermera et qui représentera plusieurs millions de litres. Voilà le point délicat et qu'on ne manquera pas d'étudier d'une manière satisfaisante pour le public.

La *Revue d'Economie chrétienne* entretient ses lecteurs, dans son dernier numéro, de deux précieuses conquêtes que le catholicisme vient de faire en deux pays où il était traité depuis longtemps avec hostilité. Il s'agit de la Russie et de l'Egypte.

En Russie, le Czar, par un ukase inattendu, vient d'abolir toutes les peines édictées contre qui abandonnent la religion officielle. Ces peines qui entrainaient la confiscation de la fortune et la perte de toute position sociale, constituaient le plus grand obstacle au progrès de la foi. Désormais cette redoutable barrière est abaissée et la mesure généreuse et intelligente qui la supprime ne fera pas moins d'honneur à l'empereur Alexandre que ses décrets relatifs à l'abolition du servage. Les deux mesures se complètent: c'est l'émancipation religieuse après l'émancipation civile. La première avait rendu tous les sujets d'Alexandre égaux devant la loi, la seconde les établit égaux devant l'Evangile.

Il n'est nation si ancienne qui n'ait son narcotique habituel, depuis les temps les plus reculés; aucune si lointaine et si isolée, qui n'ait trouvé sur ses propres bords un allégeur de peines, et sur son sol natal un narcotique pour chasser les soucis; aucune si sauvage, que l'instinct n'ait conduite à chercher et employer avec succès cette forme de secours physiologique. L'appel d'un tel secours et l'habitude d'en jouir sont à peine moins universels que le désir et la consommation des aliments nécessaires à l'existence.

On peut estimer que les divers narcotiques sont en usage, savoir: le tabac parmi 800 millions; l'opium parmi 400 millions; le chanvre et le haschich parmi 200 à 300 millions; le bétel parmi 100 millions; le cocao parmi 10 millions d'hommes.

Les démocraties sont naturellement bruyantes, car elles sont d'essence vulgaire, et les partis, faisant de la liberté un moyen d'impunité, poussent parfois la licence du langage jusqu'à révolter les esprits les moins délicats. Mais il n'est point rare de voir, ici comme en Gascogne, que ceux qui ont le plus haut crié et menacé sont souvent les moins dispos à affirmer les paroles par des actes, attendu qu'alors ils peuvent rencontrer d'autres adversaires que des oreilles patientes. C'est probablement ce qui doit avoir lieu chez les radicaux triomphants. Tant qu'ils se sont bornés à pousser de grossières clameurs, à proférer de vaines menaces, la partie sage du pays a pu laisser dire et se renfermer dans l'indifférence, mais dès que l'on portera une main violente sur les institutions fondamentales du pays, sous le prétexte d'imposer au Sud des conditions salutaires à l'Union, on verra probablement se dresser une force conservatrice à laquelle les radicaux ne songent pas.

Le succès électoral de ce parti révolutionnaire a causé au Nord et dans l'Ouest une sensation qui indique qu'enfin l'instinct de conservation s'éveille et que l'on a conscience du danger qui s'avance. On sent que le conflit entre l'Exécutif et le Congrès ne se bornera plus à des passes parlementaires, et l'on aperçoit la nécessité de prévenir les graves conséquences qui en pourraient résulter. Le ton des journaux hostiles au président et au Sud s'est modéré et certaines voix autorisées s'élèvent avec force contre le programme que s'est posé le parti dominant. Dans une convention unioniste qui vient de s'assembler au Faneuil Hall de Boston, sous la présidence du général Swift, des discours anti-radicaux ont été bien accueillis et la résolution suivante proposée par M. John Quincy Adams, de la famille de l'ancien président du nom, a été adoptée: "*Résolu*, qu'en vertu des lois des Etats-Unis, le président est institué le seul juge des faits par lesquels le peuple d'un Etat ou d'aucune partie d'Etat est en insurrection, et du moment où cette insurrection aura cessé et que les lois pourront être remises au soin du pouvoir civil ordinaire dont il est investi; et attendu que par ses diverses proclamations déclarant la fin de l'insurrection et le retour de la loi civile dans les Etats restaurés, il nous est impossible de trouver la moindre raison à une plus longue intervention du Congrès pour compléter l'œuvre légale du président, et qu'une telle action serait en violation directe de la clause constitutionnelle qui interdit toute loi de rétroaction, déclarons ce genre d'action congressionnelle nul et sans force."

D'un autre côté, le *Courrier de Louisville* qui a pour chef George D. Prentice, l'unioniste fidèle de la veille et du lendemain, lance cette protestation aux radicaux: "Il n'est point de nation civilisée qui n'accepterait avec empressement la réunion cordiale avec les Etats du Sud sur le pied de complète égalité et qui n'y trouvât un accroissement de force et d'influence. Leur immense et fertile territoire, l'héroïsme de la population, leurs merveilleuses sources de richesses et leur fidélité à l'honneur de la parole donnée en feraient une acquisition de bienfaits incalculables; mais l'aveuglement fanatique des Jacobins qui dominent la nation, exige avant tout qu'on fasse du Sud une immense colonie de noirs après en avoir chassé ses nobles et braves habitants. Où pourra-t-on trouver pareille aberration depuis la confusion des langues dans la tour de Babel?" Mais pourquoi faut-il que ces protestations portent avec elles la stérilité des choses en retard? Il est bien temps en vérité de se lamenter après avoir livré ou laissé prendre le pouvoir aux factieux.

D'après les élections de la Pensylvanie, de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Iowa, élections qui n'ont pas eu lieu sans le mauvais augure de quelques rixes sanglantes, le parti radical va dominer plus puissant que jamais au Congrès; la majorité absolue lui est acquise davance et s'il persiste à repousser les représentants du Sud, il pourra révolutionner à l'aise le pays et tailler à merci dans la Constitution.

On prête au président la ferme intention de convoquer l'assemblée au 2 mars prochain et d'y faire présenter les membres jusqu'ici exclus. Dans le cas où leur admission serait de nouveau refusée, il déclarerait officiellement les membres récalcitrants hors la loi et n'affirmerait comme 40me Congrès constitutionnel, que la fraction soumise à la loi. Du côté des radicaux il se prépare un plan qui aurait pour but d'interdire le président et de lui retirer à temps les pouvoirs dont il dispose.

Quand on est réduit à sortir ainsi de la légalité, il y a plus qu'un arbitre, c'est celui de la force. Reste à savoir lequel des deux pouvoirs parviendra à s'emparer le premier de l'instrument nécessaire en pareil cas, l'armée. Le président possède bien le commandement nominal des forces militaires et maritimes; mais il n'est pas prouvé que ce commandement soit effectif entre ses mains tant qu'on ne saura pas qu'elles sont les intentions du général Grant.

D'un seul coup ce héros à bon marché pourrait lever les doutes, rassurer le pays et prévenir la guerre civile en affirmant d'avance que le président restera inviolable sous la protection de l'armée nationale; mais comme tous les politiciens qui comptent plus avec la popularité qu'avec le devoir, il ne se prononce en rien et attend sournoisement les circonstances. A travers les dissidences hostiles où se trouvent les pouvoirs de la république, circule un courant d'opinions qui ne voit de sauvetage possible pour l'Union que dans une guerre étrangère, comme seul moyen de ralliement et de réconciliation. Le Mexique est le terrain sur lequel on voudrait porter le dérivatif. Il est temps, s'écrie le *New-York Times*, que les Etats-Unis comprennent leur devoir envers la république Mexicaine. Si nous n'osons pas nous tolérer qu'on lui impose la domination française, nous ne devons pas souffrir davantage qu'on y établisse l'anarchie. Nous avons obtenu l'évacuation des troupes étrangères, nous devons maintenant continuer notre œuvre en soutenant Juarez en le replaçant au pouvoir dont il est l'élu. Une petite armée de 20,000 hommes avec Grant, Sherman ou Sheridan pour chef, nous suffira amplement pour restaurer la république sur des bases solides; les troupes françaises ne tarderons pas à évacuer, hâtons-nous d'opérer avant que l'anarchie n'ait repris son règne dans le pays.—*Renaissance Louisianaise.*

### Canadiens gradués à Rome.

On lit dans le *Journal de Québec*:

Tout ce qui touche à l'honneur du nom canadien étant de nature à intéresser les véritables amis du pays, nous croyons faire un vif plaisir à nos compatriotes en leur faisant part des bonnes nouvelles suivantes qui nous arrivent de Rome:

"Le 20 août dernier, M. l'abbé Thos. Chandonnet, qui a fait tant d'honneur au Séminaire et au clergé de Québec par son enseignement philosophique à l'Université Laval, et par sa prédication dans la chaire de la Cathédrale, subissait solennellement ses épreuves pour le doctorat en philosophie au Collége Romain. Inutile de dire que M. Chandonnet a remporté un triomphe complet, et que ses interrogateurs n'ont eu assez d'éloges pour louer la supériorité avec laquelle il a su traiter et résoudre les questions les plus difficiles de la métaphysique et de la morale.

"Ceux qui connaissent la haute capacité et le sens vraiment philosophique de M. Chandonnet, ne seront pas étonnés d'apprendre qu'il ait remporté un succès si considérable, et que, dans tout le cours de ses relations avec ses professeurs, il n'ait eu à recevoir que les éloges les plus flatteurs pour la profondeur et la sûreté de ses vues philosophiques. Mais ce qui devra surtout surprendre, c'est que M. Chandonnet ait pu, dans l'espace de neuf mois, préparer un examen en philosophie qui demande, d'ordinaire, plusieurs années d'étude, tout en faisant d'un autre côté des études de droit canonique assez considérables pour lui permettre de prendre, comme il l'a fait en juin dernier, sa licence en droit canon.

"M. Chandonnet est donc, à l'heure qu'il est, et cela au bout de neuf mois de séjour à Rome, licencié en droit canonique de l'école de l'Apollinaire, et docteur en philosophie du Collége Romain.

"C'est le 4 septembre dernier qu'a eu lieu, dans l'église de Saint-Ignace, la séance solennelle de la distribution des diplômes. Le cardinal Biglio, jeune et savant Barnabite tout récemment élevé à l'honneur de la pourpre, présidait la cérémonie à laquelle assistait tout ce que Rome renferme de plus distingué pour la science et l'importance des emplois. Nous croyons savoir, de la manière la plus positive, que c'est la première fois que des Canadiens ont eu l'insigne honneur de figurer dans la proclamation des docteurs sortis du Collége Romain. MM. les abbés Benjamin Pâquet, Louis Honoré Pâquet et Louis-Nazaire Bégin, du Séminaire de Québec, ont été solennellement proclamés docteurs en théologie en même temps que M. Chandonnet recevait son diplôme de docteur en philosophie, en présence des cardinaux, des évêques, des prélats et des savants de Rome qui remplissaient l'église de St.-Ignace. C'est assurément une gloire pour le Canada et pour le Séminaire de Québec d'avoir contribué à l'éclat de cette grande solennité scientifique, en fournissant quatre docteurs à la liste des proclamations."

### Adoption du Telegraphe d'Alarme a Quebec.

Ce que nous avons prévu est arrivé, le Conseil-de-Ville a décidé, *ce matin*, à 4 heures et demie, d'adopter le télégraphe d'alarme de Montréal, le rapport du comité du feu ayant passé intact à d'écrasantes majorités.

M. Hearn a parlé presque sans interruption pendant huit heures, faisant des motions et des contre-motions à l'infini, mais constamment perdant par degrés du terrain.

La majorité était tellement déterminée qu'elle a passé deux fois par-dessus les règles établies pour la régie intérieure du Conseil et les décisions du Maire.

Maintenant, nous sommes sûrs d'avoir un télégraphe d'alarme comme il en faut un, à deux conditions: la première, que MM. Kennard et Cie., se montreront raisonnables et la seconde, que les compagnies d'assurances écouleront, comme elles l'ont promis, les bons de la Corporation.

Il est évident que nous marchons résolument vers une organisation complète du département du feu; il ne nous restera plus que la tâche la plus difficile à accomplir, celle d'augmenter le volume d'eau de notre aqueduc. Il faudra, pour cela, au moins $500,000.—*Journal de Québec.*

### Concours de Labour du Comté de Laval.

Le concours de Labour de la société d'agriculture du comté de Laval a eu lieu le 18 octobre courant, sur la propriété de M. Michel Desjardins, père, au village de Ste. Rose.

Il y avait 26 charrues sur le terrain.

L'ouvrage fini, les juges, bien qu'embarrassés à la vue d'un gueret qui, certes, faisait honneur à tous les laboureurs, décernèrent, *à la satisfaction générale*, les prix aux concurrents suivants:

1er classe: ADULTES.

1er prix, Evariste Ouimet, de Ste. Rose; 2 do, Léon Ouimet, do; 3e do, Félix Ouimet, do; 4e do, Eloi Ouimet, St. François de Sales; 5e do, Jos. Ouimet, Ste. Rose; 6e do, Paul Desjardins, do; 7e do, Damasse Ouimet, do.

2e classe: JEUNES GENS.

1er prix, Isaïe Ouimet, Ste. Rose; 2e do, Roc Labeile, do; René Meilleur, do; J. B. Chalifoux, do; 5e do, Alph. Chartrand, St. François de Sales.

Après un joyeux régal, fourni par le propriétaire, tous les jeunes et joyeux laboureurs, enthousiasmés par des paroles encourageantes que leur adressèrent quelques amis de l'agriculture, se séparèrent bien résolus à faire tout en leur pouvoir pour réussir encore mieux s'il est possible, une autre année.

### Sucre et Coton en Louisiane.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodeaux:

La récolte de sucre se présente sous des auspices très favorables; partout les cannes sont belles et donneraient un bon rendement si elles étaient *roulées*. L'intention des planteurs est de garder le plus de plan possible pour la prochaine récolte.

L'année dernière à pareille époque, les acheteurs de coton s'étaient déjà abattus comme des oiseaux de proie sur la campagne. Cette année-ci on n'en a pas encore vu; cependant, il n'y a pas mal de coton ramassé, et beaucoup de personnes désireuses de vendre au plus haut prix possible. Actuellement, le prix n'est guerre tentant. Cependant, quelques petits lots ont été vendus de 6¼ à 6½. Ce n'est pas assez pour eux; le coton est à la hausse, ils attendent encore.

Le *Franklin Banner* parle en ces termes de la récolte du Tèche: Le coton de la paroisse St. Martin est à peu près le même que celui de Ste. Marie. Les chenilles l'ont partiellement endommagé, mais pas autant que l'ont fait les pluies. On fera environ un tiers de récolte. Les cannes sont comme celles de Ste. Marie, dans d'excellentes conditions; les acheteurs de plant peuvent en trouver dans ces paroisses à des prix raisonnables; la Nouvelle Ibérie est animée et fait des affaires, surtout avec les nègres qui y dépensent leur gage de chaque mois.

### Pour engraisser les Cochons.

Octobre et novembre sont les mois propices pour l'engraisse-ment des cochons. Il faut les nourrir copieusement en leur donnant de la pâture plusieurs fois par jour et ne les laissant pas manger trop d'herbages. Les farineux tels que la pomme de terre et le maïs, cuits et salés de la veille, sont les meilleurs engraissants que l'on puisse employer.

## NOUVELLES INVENTIONS.

FUSILS A PLUSIEURS COUPS.

Un médecin de Gentilly, de St. Jacques en Louisiane, vient d'inventer un fusil plus surprenant encore que le fusil à aiguille de Sa Majesté prussienne. Ce fusil tire un coup à la seconde, et les détonations ne sont point coupées par un temps d'arrêt. Les cartouches se placent d'elles-mêmes; l'une remplace l'autre.

Cette arme est très meurtrière.

Que n'invente pas le chrétien pour tuer son semblable!

NOUVEAU CABLE TRANSATLANTIQUE.

M. John B. De Morat, de Philadelphie, vient d'inventer un nouveau câble télégraphique constituant, dans ces prévisions, un progrès marqué sur les cables actuellement en usage. L'invention consiste dans la combinaison d'une série de conducteurs cylindriques séparés, agencés les uns dans les autres, chacun isolé, quoique tous formant un seul et même câble, et pouvant transmettre en même temps autant de dépêches différentes qu'il y a de tubes. La construction particulière des tubes donne une grande élasticité, sans danger de rupture: la descruction de l'un des cylindres n'affecterait en rien l'usage du reste. Le câble est, dit-on, plus puissant et plus durable que les meilleurs aujourd'hui connus. L'invention est brevetée aux Etats-Unis et en Angleterre.

POUR GUÉRIR LA GANGRÈNE.

La médecine officielle a beaucoup ri *des remèdes de bonne femme*, qui lui font concurrence, et se permettent quelque-fois de guérir. Mais de temps en temps ces remèdes s'affirment. M. Beullard vient d'en présenter un à l'Académie des sciences avec tous les honneurs de la guerre, et c'est le charbon, le simple charbon à bonnetier, *dipsacus sylvestrie*. Les feuilles du charbon pilées et appliquées sur une plaie, guérissent la gangrène en vingt-quatre ou quarante-huit heures. La plaie doit être préalablement lavée avec de l'eau chlorurée au dixième. Remède de bonne femme, expérimenté par le docteur Beullard, depuis quince ans.

SUBSTANCE SEMBLABLE AU SUCRE

On assure qu'un célèbre chimiste allemand, M. Carius, a pu produire, au moyen de la benzine, une substance qu'il est impossible de distinguer du sucre et qu'il a appelée *Phénose*.

VAISSEAUX DE TERRE POUR LE SUCRE.

L'action du cuivre et du fer est bien reconnue comme étant nuisible au sucre, même avec l'emploi de la vapeur. De nombreux efforts ont été faits pour obtenir des chaudières non-métalliques, et jusqu'à ce jour aucun n'avait réussi. Récemment, on a découvert que des vaisseaux en terre pouvaient être faits pour supporter une chaleur intense, et une patente pour cette invention a été prise à Washington. Par l'emploi de ces chaudières, qui permet de faire bouillir le jus et de chauffer avant d'écumer, l'emploi du bisulfate de chaux devient inutile.

## CORRESPONDANCE.

*Au Rédacteur de la Minerve,*

St. Hugues, 27 août 1866.

Monsieur,—Malgré l'exactitude bien reconnue de vos rapports, je ne puis m'empêcher de croire que vous n'ayez commis une injustice envers M. le juge Drummond dans votre compte-rendu des procédes devant la Cour du Banc de la Reine hier. Il est à peine possible que le savant juge ait exprimé de l'étonnement a cause de mon absence de la Cour hier matin, car ayant appris que ses collègues avaient refusé de siéger, j'ai été de suite lui dire que je ne resterais pas pour plaider ma cause devant lui, puisque je savais que son opinion était déjà formée, mais que je ferais mon plaidoyer par écrit dans le but de porter son jugement, s'il m'était contraire, devant la Cour d'Appel sur bref d'erreur. Loin de trouver ma conduite étrange, alors M. Drummond admettait que son opinion était formée, et il s'est donné toute la peine du monde pour me faire croire qu'il désirait autant que moi faire juger l'affaire par ses collègues. Pourquoi viendrait-il donc aujourd'hui prétendre "qu'il est préférable que j'aurais l'occasion de donner des explications," puisque je n'en ai pas à donner qui se tenaient satisfaisantes pour lui? Or comment peut-on concilier ces deux phrases de votre rapport:

"J'ai reçu de M. Ramsay une très longue réponse à l'interrogatoire que lui a communiqué M. Schiller," etc.

"La cour a droit à une réponse et elle jugera ensuite si la réponse est satisfaisante."

Il serait inutile pour M. Drummond de tâcher de faire retomber sur moi, la responsabilité des ajournements de la Cour, puisqu'il admet qu'il peut "prononcer jugement aussi bien en mon absence qu'en m'a présence." Qu'il le fasse donc, où l'on sera porté à croire qu'il y a quelque autre raison pour ses délais que celle donnée par le Juge suivant votre rapport de ce matin.

T. K. RAMSAY.

## COUR CRIMINELLE.

Présidence du Juge Drummond.

Lundi, 29 octobre.

HABEAS CORPUS.

Son Honneur le juge Drummond a rendu jugement, en chambre, sur le bref d'*habeas corpus* obtenu par M. Girouard, le 24 du courant, sur la requête de Narcisse Fourquin, emprisonné à Sorel pour *folle enchère*. M. Brassard, avocat de Louis Hébert, la partie civile intéressée en cette cause, en opposant le dit bref, déclina la juridiction du tribunal en autant que le jugement condamnant le dit Fourquin à être emprisonné, faute par lui, de payer la différence du prix de la revente occasionnée par la *folle enchère*, ayant été rendu à la Cour Supérieure du district de Richelieu, dans les limites duquel le dit requérant Fourquin a été emprisonné, ce dernier devait se présenter au juge résident dans ce district où il était détenu, suivant le sens du statut. En conséquence le dit bref a été cassé comme ayant été émané sans considération suffisante (*improvidently*).

L'AFFAIRE RAMSAY.

En prenant son siége M. le Juge Drummond demande si M. Ramsay a répondu aux interrogatoires qui lui ont été soumis, et voyant que ce monsieur n'est pas présent, il donne ordre à l'huissier-audiencier de l'appeler.

Naturellement M. Ramsay, se trouvant absent de Montréal, ne répond pas.

M. Chapleau:—Samedi, tard, j'ai été averti par M. Ramsay qu'il ne pourrait pas être présent ici ce matin, parce que ses affaires le retenaient lors de la ville. Son intention est que je fasse la motion que je présente à la Cour. Vu l'heure avancée à laquelle j'ai été averti, et n'ayant pu m'aboucher avec M. Ramsay, je me trouve dans une position difficile pour procéder. Voici la motion en question.

M. le Juge Drummond:—Avant d'aller plus loin, il faut que j'attire votre attention sur la première réponse de M. Ramsay, et je laisse à votre jugement de décider s'il ne conviendrait pas de la retirer. C'est un libelle plus grave que le premier. Il n'a fait cette réponse par écrit, ce qu'il n'avait pas le droit de faire sans la permission de la cour, et il s'est placé dans la position décrite par Gladstone, c'est-à-dire qu'il s'est exposé à de nouvelles pénalités en répondant d'une manière évasive. Pour se justifier, il déclare que les lettres publiées dans le *Montreal Gazette* ont été écrites—il ne nie pas ni n'admet qu'il en est l'auteur—à l'occasion de certains rapports du *Herald*, pour lesquels il me tient responsable, et il m'accuse d'avoir fait un discours renfermant de fausses allégations à son égard. J'ai pris la peine de recourir au journal mentionné et je n'ai rien trouvé qui justifiât l'accusation portée contre moi par M. Ramsay. Il est vrai que j'ai dit ce qui a été dit dans ce pays et en Angleterre, que Lamirande a été enlevé au moyen d'une conspiration. Mais je n'ai pas prononcé un seul mot tendant à injurier le caractère de M. Ramsay. Il est vrai que je lui ai dit que son devoir lui commande it de se mettre immédiatement en communication avec l'Exécutif. Est-ce qu'il considère ces mots comme diffamatoires? Dieu sait si j'ai manifesté le moindre sentiment de haine dans toute cette affaire. Si M. Ramsay s'était présenté devant moi sans détours, je n'étais pas disposé à être sévère à son égard.

M. Chapleau:—Je ne connais pas la nature de cette réponse.

M. le Juge Drummond:—Je vous conseille de prendre en considération s'il est de l'intérêt de la cause que vous soutenez, de persister dans cette réponse. Mon devoir est de maintenir la dignité de cette Cour lorsque je la préside, et j'empêcherai même les rapporteurs, qui ne rapportent pas fidèlement, de pénétrer dans cette enceinte. Certaines faussetés ont été publiées dans un journal français, probablement par quelqu'un qui ne comprend pas assez l'anglais pour rapporter en français. On m'a fait dire que les membres du Barreau se conduisent mal envers le banc. Au contraire, j'ai déclaré qu'ils se distinguent par leur courtoisie, mais que dans les deux ou trois dernières années, il y avait eu des exceptions.

Afin de vous donner, M. Chapleau, le temps d'examiner le dossier, j'ajourne la cour à demain.

## NOUVELLES DU CANADA.

—M. Cotté, trésorier du comité de secours en faveur des incendiés de Québec, accuse la réception de $2000 de la Banque Montréal, étant le montant de sa souscription en faveur des incendiés; et de $748 par les mains de Son Honneur le Maire de Montréal, étant le produit de $1100 en greenbacks collectés et envoyés par Geo. G. Witte, écr., de New-York.

—Cet après-midi à 5 heures, les Elèves du Mont Ste. Marie donneront une séance musicale, pour venir en aide aux incendiés de Québec. Mgr de Montréal présidera. Le programme est attrayant et promet beaucoup. Nul doute que chacun s'empressera de répondre à l'appel des Elèves de cette belle institution, qui veulent, elles aussi, secourir les infortunés que la main de Dieu a éprouvés.

—Dimanche, à la suite du Service Divin, pendant lequel le révd. M. Thibault, avait invoqué la générosité publique en faveur des incendiés de Québec, les citoyens de Longueuil se sont réunis en assemblée et ont nommé un comité qui devra, dans le cours de la semaine, faire une visite dans toutes les familles du village et de la paroisse pour recevoir les dons des personnes charitables.

Cour de Police du 29 oct.—Hector Trépanier, pour vol, 2 mois de prison aux travaux forcés; J. Roberts, John Curran, G. Brown, M. Heaves, J. Martin, pour avoir déserté leur navire, 1 mois de prison.

Cour du Recorder du 29 oct.—59 prisonniers ont été traduits devant cette cour: Julie Grimard et Rosalie Hamelin, flânant à une heure indue, $5 chacune; Plusieurs jeunes gens furent pris samedi soir dans une auberge comme voleurs et vagabonds bien connus. Ils étaient dans leur nid, combinant les plans de leurs vols pour la nuit suivante; Ils furent envoyés en prison pour 2 mois; F. X. Marcelnis, aubergiste, pour refuser l'entrée de la police chez lui, $10 ou 2 mois; Joseph D. Mullin, auberge ouverte le dimanche, $13 ou 2 mois; Antoine Mercier, vieillard de 76 ans, envoyé en prison pour 1 mois étant sans feu ni lieu; Sarah Smith, tenir une maison de désordre et troubler la paix public, $51 ou 3 mois; Eliza Magilvery et Adah Williams, habitants cette maisons, $10 ou 2 mois chacune; Thomas Duff, habitué de la dite maison, $10 ou 2 mois; William Hamilton, John Halwathers, Willoughby Lake, ivres et désordonnés dans la dite maison, $5 chaque; Emily Price, vente de boisson sans licence, $53.50 ou 3 mois; Edmond Johnston et Bridjet Whelan, vagabonds, demandant un abri, $10 or 2 mois.

—M. Devany vend ce matin, à ses salles, 139 Grande Rue St. Jacques, une belle collection de meubles, presque neufs, n'ayant servi que quelques mois. Ils appartiennent à un monsieur qui part pour l'Angleterre. Ventes à dix heures précises.

—Le Révd. E. Evans Delhi, Ohio, écrit: "J'ai fait usage du Restaurateur et du Zilobalsamum de Mad. S. A. Allen. Ils ont ramené mes cheveux à leur état naturel, et les ont empêché de tomber. Peut-on dire plus en faveur d'un article? A vendre par tous les droguistes. Dépôt, 198, Broadway, N. Y. 11

—Les Dames et Messieurs seront contents d'apprendre que l'on peut maintenant se procurer la préparation populaire et si bien connue dans le monde, BURNETTS COCOAINE, aux anciens prix—50 centins la boîte. Ses effets sur la richesse et l'apparence des cheveux ne peuvent être surpassés. En vente chez tous les droguistes.

## COMMERCE.

BUREAU DE *La Minerve*
Montréal, 29 oct.

Il a tombé de la neige ce matin, mais elle s'est bientôt changée en pluie, et le mauvais temps a continué tout le jour.

MARCHES MONETAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve.*)

Montréal, 29 octobre 1866.

| | | |
|---|---|---|
| Greenbacks | de 31⅞ | à 32¼ |
| Change sur New-York, privé | de 31¼ | à 32¼ |
| Change sur New York, banque | de 31¼ | à 32 |
| Traites d'or sur New York | de pair | à ¼ d'es |
| Change stg. de banque, 60 jours | de 9¼ | à 00 |
| Change stg. privé | de 00 | à 00 |
| Argent | de 3¼ | à 3¾ |

BOURSE DE NEW-YORK.

New-York, 29 octobre 1866.

| | Ouvert à | Fermé à |
|---|---|---|
| Or | 45⅞ | 46¼ |
| Missouri Bonds 6s | 82¼ | 00 |
| Tennessee's Bonds 6s | 73 | 00 |
| North Carolina Bonds 6s | 84 | 00 |
| Change sterling | 9⅜ | 00 |
| 5-20 Bonds | 14¼ | 00 |
| Canton | 54¼ | 54½ |
| Cumberland Coal Pref'd | 61¼ | 61⅝ |
| Quicksilver | 55⅜ | 56¼ |
| Mariposa Common | 14¼ | 14¼ |
| Mariposa Pref'd | 31¼ | 31⅝ |
| W. Union Telegraph | 52 | 52¼ |
| Ohio & Miss. Art's R. R. | 33¼ | 33¾ |
| New-York Central " | 118¼ | 119 |
| Erie " | 84¼ | 85⅛ |
| Hudson River " | 126 | 127 |
| Reading " | 115¼ | 116⅛ |
| Michigan Central " | 114¼ | 114⅝ |
| Michigan Southern " | 92 | 92⅝ |
| Illinois " | 123⅛ | 124⅜ |
| Pittsburg " | 94 | 92⅜ |
| Rock Island " | 109⅜ | 110 |
| N.-West Common " | 57¼ | 57⅜ |
| N.-West Pref'd " | 80¼ | 80¼ |
| Fort Wayne " | 108¼ | 109 |
| Terre-Haute " | 48¼ | 00 |

L. MARCHAND ET FILS,
Courtiers, 94, Rue St. Frs.-Xavier.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 29 oct.

Marché très-lourd et languissant. Il n'y a eu que quelques ventes de superfine, 7.25 marques ordinaires et 7.30 farine forte. Les transactions à des prix plus élevés sont d'un caractère exceptionnel. Un lot de 400 sacs a donné 3.80 et un petit lot 3.75.

Farine par qrt de 196 lbs:—super. extra $8.00 à $8.25; extra $7.75 à $8.00; de goût, $7.50 à $7.60, superfine, blé du Canada, 7.20 à $7.25; forte, do, 7.30 à 7.35; superfine, blé de l'Ouest, 7.50 à 0.00; super. marques de la cité $7.30 à 7.40. superfine No. 2, 6.80 à 6.90; fine, 6.25 à 0.00; moyenne, 5.75 à 6.00; recoupes, 3.50 à 4.00; farine en sac, 3.80 à 3.85 par 112 lbs, selon la qualité.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—On ne rapporte aucune vente.

Blé, par 60 lbs—Quelques ventes du printemps du Haut-Canada en magasin à 1.50.

Pois, par 60 lbs—Dernière ventes de 84½ à 85½c.

Avoine, par 32 lbs—Dern

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

**Vente de Meubles.**

La grande Vente Hebdomadaire de Meubles de Ménage de seconde main en acajou et noyer, Tapis, Pianos, Poêles de Cuisine et de Chauffage, et Effets de Ménage en général, aura lieu au magasin de M. SHAW, Grande Rue Sc. Jacques, JEUDI MATIN, le 1er Novembre.

Vente à DIX heures.

H. J. SHAW,
44 Encanteur.

## NOYÉ,

A Hochelaga, vendredi dernier, à 7 heures du soir, un nommé Jacques Lamoureux, de Longueuil, âgé de 42 ans. Il est d'une bonne grandeur, la figure longue, les cheveux et les favoris blonds; il portait un surtout en tweed brun avec des *flays* sur les poches, un corps de flanelle rouge, une chemise de coton barré bleu et blanc, une cravate en laine de diverses couleurs, une veste et des pantalons gris, des bottes, des chaussons de coton bleu. Ceux qui en auront connaissance voudront bien le laisser savoir au Rév. M. THIBAULT, Curé de Longueuil.

30 octobre—44 si p

## Cheval Volé.

Dans la nuit de Samedi à dimanche, le 27 courant, dans la paroisse de St. François-de-Sale, un CHEVAL BRUN, ayant une demi-lune blanche dans le front, les deux pattes de devant ferrées seulement.

La pince du fer de la patte droite doit être partie. Ce cheval est d'un bon corps, sain et d'assez bonne mire. Il a été pris dans la prairie, entré dans l'écurie et attelé avec le meilleur attelage. Le collier est petit et a deux mortoises de chaque côté; les guides sont de chanvre. La charrette appartient à M. Eusèbe Bastien, de la même paroisse; elle est de couleur verte et à ressorts, les roues sont bien rouées, la planche de derrière ballotte et porte un trou; il y avait dans la charrette trois ou quatre poches contenant quelque chose comme du grain.

La personne qui aurait connaissance de ce cheval voudra bien l'arrêter et en donner connaissance au propriétaire, à St. François de-Sale.

29 oct—44 ci p FRANÇOIS VÉZINA.

## AVIS.

**LE BARREAU DU BAS-CANADA.**

SECTION DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'Assemblée Semestrielle de cette section aura lieu à la Salle du Conseil, VENDREDI, le DEUXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures P. M.

H. L. SNOWDON,
Secrétaire.

Montréal, 25 octobre 1866—44

**COMPAGNIE**
DU
## CHEMIN DE FER A PASSAGERS
**de la Cité de Montreal.**

## AVIS.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux, coin des rues Craig et St. François-Xavier, MERCREDI, le DIX Novembre prochain à Midi pour l'election des Directeurs pour l'année prochaine et la transaction des affaires en général.

Les Livres de Transport seront fermés jusqu'à cette date inclusivement.

Par ordre du Bureau,

J. GLASS,
Secrétaire.

22 octobre 1866—ti 44

## A VENDRE

Le steamer *UNION*, construit en 1866. Longueur, 230 pieds; largeur principale, 28 pieds; profondeur de la cale, 11 pieds. Tonnage enregistré, 432 tonneaux. Arrangé pour transporter des passagers de première classe et capable de rivaliser de vitesse avec n'importe quel steamer sur le St. Laurent.

Le Steamer *ST. GEORGE*, construit en 1864. Longueur, 130 pieds; largeur, 24 pieds; profondeur de la cale, 10 pieds. Tonnage enregistré, 126 tonneaux. Aussi arrangé pour transporter des passagers.

Conditions libérales.

Des offres seront reçues jusqu'au 15 de Novembre prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André.

J. CHABOT,
Gérant.

Québec, 27 octobre 1866—44

**Acte concernant la faillite, 1864**

Dans l'affaire de

JOSEPH BOLDUC dit GERMAIN, de Joliette (Industrie), C. E., Failli.

Il sera offert en vente par encan public, sur la Place du Marché, dans la ville de Joliette (Industrie), SAMEDI, le DIX-NEUVIEME jour de JANVIER 1867, à MIDI, l'immeuble ci-après-désigné, savoir:

UN LOT DE TERRE, situé dans la ville de Joliette (Industrie) district et comté de Joliette, C. E., de la contenance de 36 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, le tout plus ou moins; borné en front par la rue St. Charles Borommée en arrière par la Seigneurie de Lanaudière, et d'un côté par la rue Létang et de l'autre côté par Joseph Turcotte—avec une maison en bois à deux étages et une boulangerie y attachée, et dépendances dessus construites.

La Propriété susdite est située dans un endroit où il se fait un commerce considérable, vu que c'est là que se trouve le Terminus du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Industrie, et c'est une place favorable pour des jeunes gens qui voudraient commencer des affaires.

CONDITIONS — Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux, portant intérêt de 7 par cent

Pour plus de détails s'adresser au sous igné, à qui tous les créanciers hypothécaires sont requis de passer leurs réclamations dans six jours de la date de la vente.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 17, Rue St. Sacrement, } 44
29 octobre 1816. }

## VACHE PERDUE.

Une VACHE LAITIÈRE, toute rouge, cornes régulières de 5 ans, portait une étiquette à une ficelle autour de la tête, avec le nom du propriétaire, s'est échappée de l'enclos sur la rue Sanguinet et Ste. Catherine. Récompense libérale à celui qui la ramènera au Marché des animaux, rue Craig, près de la rue Campeau.

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. G. SHIPWAY.

**VENTE POUR LE COMMERCE**
DE
## THE, SUCRE, FRUITS,
**Vins, Epiceries, &c, Frais,**

POUR LE COMPTE DE

**MM. J. TIFFIN & FILS,**

A LEURS MAGASINS,

**Mercredi, 31 Octobre courant,**

OU ON OFFRIRA EN VENTE

ENVIRON

**2000 Btes Thés Nouveaux,**

COMPRENANT:

TWANKAYS, IMPERIAL,
HYSON TWANKAY, GUNPOWDER,
HYSON, CONGOU,
JAPANS, OOLONG,
YOUNG HYSON.

Chandelles de Baleine, Belmont
Qts de Marinades mêlés
Caisses do do
Balles de mèches de chandelles
Caisses de cartes à jouer, anglaises
Boites pipes écossaises
Boites d'Arrowroot de la Jamaique
Qts de racine de gingembre
Caisses Casse
Sacs de poivre noir
Sacs de Piments
Balles de Clous
Caisses de Muscades
Boites de Savon de Castille
Caisses Plombagine en bloc
Caisses do do
Caques de Salpêtre et de Sel d'Epsom
Barils de Sel de Table
Boites de Pierre Bleue en boutons
Caques de Sel de Soude
Caques de Bicarbonate de Soude
Soufre en baton
Couperose verte en barils
Noir de Fumée en barils
Huile de Graine de Lin—double bouilli, en barils
Amandes de Tarragona en poches
Noix en poches
Raisin de Corinthe en barils
Boites de Raisin Muscatel en grape
Poches café Java
Poches café Laguayra
Poches do St. Domingue
Poches do Friage
Caisse Idigo de Madras
Boucauts Tabac en feuilles
Boites do manufacturé
Caisses Liqueurs
Caisses Chartreuse
Caisses Eau-de-Vie de Bordaux
Tonnes, qr-qrts et octaves Eeau-de-Vie, et Vin de Growers' Co.
Octaves, qr-qrts et pipes beau Vin de Porte Tarragona
Tonnes Rum de Cuba
Xérès couronné
Tierç Vinaigre de Bordeaux
Bouc Sucre de Barbades et de Cuba
Tonnes et barils Mélasse Moscouade
Tonnes, Tierç, et barils Melasse terrée
Tonnes Centrifugal do
Qts Sirop doré
Cqs d'huile de Veau-marin pâle et couleur de paille
Qts d'huile de Morue, etc, etc.

EX "DEODAR" ET "CANNYSCOT,"

Qts, Demies, Boites } Raisin par lits—Récolté en 1866
Demies, Boites } Raisin de Valence—Récolté en 1866
Cabas d'amandes do

*Et avant la vente susdite aux magasins*

ON OFFRIRA EN VENTE,

SUR LE DU QUAI,

**Les Cargaisons des Goelettes "Foam" et "Lady," de Canso, N.-E.,**

CONSISTANT EN:

**Harengs**
**Maquereaux**
**Morues de Table Sèches**
**Huile de Veau-Marin et de Morue**

## Echantillons de Thés Nouveaux.

Vente à NEUF heures.

J. G. SHIPWAY,
44 Encanteur.

**Acte concernant la Faillite, 1864**

Dans l'affaire de

ANDREW MASON, Arrimeur et Entrepreneur, de Montréal, Canada Est, FAILLI.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens ci-après mentionnés du failli susdit, seront offerts en vente au Bureau de JOHN J. ARNTON, Encanteur, de la cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE 1866, à ONZE heures A. M., savoir:

Un TERRAIN situé dans la cité de Montréal, dans le Quartier de la Reine, formant partie d'une pièce de terre, connu sous le nom de *Ferme St. Gabriel*, et désigné comme No. 571, sur le plan de division de la dite ferme, fait par J. Ostell, Ecuier, Arpenteur assermenté, le 1er jour d'Octobre 1853.

Le dit lot de terre dépendant du fief et seigneurie de Montréal, en franc aleu roturier, est borné en front par la rue de la Ferme, en arrière par les Nos. 577 et 578, adjugés à Michael McHugh; d'un côté par Andrew Biron et de l'autre côté par Alexander Henry, et de la contenance de quarante pieds de front sur cent-vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins, sans aucune garantie de mesure précise, avec une maison en brique à deux étages et autres indépendances.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 20 septembre 1866—12 l c

**COMPAGNIE**
## D'Assurance Mutuelle contre le Feu
DE LA
**CITE DE MONTREAL.**

**DIRECTEURS:**

BENJ. COMTE, Ecr., Président;

HUBERT PARÉ, Ecr., ANDRÉ LAPIERRE, Ecr., ALEXIS DUBORD, Ecr., F. X. ST. CHARLES, Ecr. | LOUIS COMTE, Ecr., F. J. DURAND, Ecr., R. A. R. HUBERT, Ecr., J. C. ROBILLARD, Ecr.

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour Propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No Rue St. Sacrement.

ANT. COMTE,
215 o Secrétaire.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE

**VENTE de COMMERCE**

**Brandies, Vins, Epiceries de toutes sortes, etc.,**

POUR LE COMPTE DE

## JULES FOURNIER, Ecr.,

A SES MAGASINS, RUE ST. PAUL,

**Jeudi, le 8 Novembre.**

Vente à UNE heure.

Ou immédiatement après la vente pour MM. Rimmer, Gunn et Cie.

JOHN LEEMING & CIE,
40 Encanteurs.

**Vente par ordre du Syndic.**

Sera vendu par ordre de THOMAS S. BROWN, Ecuier, Syndic Officiel, sans réserve, par encan public, LUNDI, le QUINZIEME jour de NOVEMBRE, au magasin No. 30, Rue St. Sacrement, tout le FONDS DE MAGASIN EN GROS appartenant aux biens de WILLIAM NIVIN et Compagnie, Faillis, comprenant:

Thés Hyson, Young Hyson, Souchong, Twankay, Gunpowder, Japon, &c, en demi-boîtes, Sucre, Chandelle, Tabac, Sirop, Riz, Sel, Café Dent de Lion, Chicorée, Savon commun, de Castille et de goût, Alum, Moutarde, Salpêtre, Ecorce de Citron et d'Orange, Marinades, Huile de Ricin, Pipes T. D., Raisins, Poivre, Avelines, Sel d'Epsom, Macaroni, Figues, Huile douce, Amendes, Piment, Vitriol, Indigo, Réglisse, Bois Rouge, Sagou, Crême de Tarte, Noix de Muscade, Garance, Borax, Cire d'Abeille, Casse, Mèche de Coton, Vinaigre, Graine de Trèfle, Pierre Bleue en Boutons, Empois, Graines des Canaries, &c, &c.

—AUSSI:—

Une Salamandre de prix, Pupitres et Meubles pour Bureau.

Le tout en quantité, dans la meilleure condition, composant le fonds d'un vaste magasin d'Epiceries, digne de l'attention des acheteurs de la cité.

Vente à DIX heures.

☞ CONDITIONS, COMPTANT.

JOHN LEEMING & CIE,
44 Encanteurs.

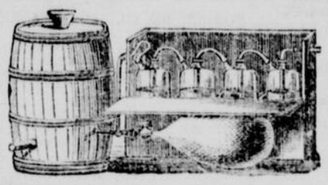

**Dents extraites sans Douleur**

AU-DESSUS DU

**METROPOLITAN HOUSE,**

236—RUE NOTRE-DAME—236.

**LE DR. YOUNG**

DENTISTE CANADIEN,

A le plaisir d'annoncer aux citoyens de Montréal et des Villes et Villages environnants qu'il a maintenant à ses Bureaux des Appareils qui rendent l'extradition des dents non plus une opération douloureuse, mais plutôt une opération agréable. Les personnes faibles et timides et tous ceux qui le désirent, peuvent se débarrasser des dents et chicots qui les font souffrir, sans éprouver la moindre douleur, en aspirant son ACIDE NITRIQUE EXHILIRANT. Son usage n'offre aucun danger et produit la sensation la plus agréable,—laissant le patient parfaitement à l'aise, s'il est administré par un praticien au fait de ses propriétés particulières et connaissant ce qu'il faut pour guérir les maux inhérents à l'humanité. Il n'est pas simplement inoffensif, mais il a guéri nombre de maladies douloureuses, et peut être administré avec impunité aux forts comme aux faibles, aux vieux comme aux jeunes, et surtout pour les maux de tête et de gorge. Ce n'est pas une nouveauté pour le Dr. Young; il a eu deux années d'expérience. Il n'a rien épargné pour se procurer les meilleurs appareils du monde. Il a trois sortes d'appareils qui fonctionnent parfaitement. Un de ses appareils est du même genre que ceux du Dr. Colton, de New-York, avec lequel il a administré le gaz à plus de quinze mille personnes, sans aucun mauvais résultat. Il réclame pour sa nouvelle méthode de fabrication et d'aspiration du gaz, un avantage marqué sur l'Ether et le Chloroforme pour produire l'insensibilité. Au soutien de cette opinion, il apporte les raisons suivantes: 1o. l'insensibilité produite par l'Oxide Nitrique n'offre aucuns dangers pour la vie ou la santé, comme celles amenée par l'Ether ou le Chloroforme.—2o. l'Oxide Nitrique agit comme stimulant renforçant, à l'inverse des autres stimulants, qui affaiblissent. En surchargeant le sang d'Oxide, le patient acquiert une vigueur qui lui permet de supporter l'opération. L'Ether ou le Chloroforme, au contraire, soutiennent l'oxide du sang, et agissent comme sédatifs affaiblissant le système.—3o. L'Oxide Nitrique bonifie l'atmosphère d'un appartement. L'Ether et le Chloroforme, au contraire, affectent assez pour nuire à la santé du patient.

☞ Si vous avez besoin de DENTS ARTIFICIELLES—les meilleures—vous pourrez vous les procurer sur le champ et à BAS PRIX.

Cela est particulièrement vrai des RATELIERS SUPÉRIEURS AMELIORES, dont la beauté, la durabilité, la légèreté et la parfaite adaption au palais, éclipse tout ce qu'a produit la dentisterie.

Toutes les opérations sont exécutées scientifiquement.

Râteliers de tous genres à prix modérés.

20 octobre. 36—tm A E k

**Compagnie du Richelieu**

*Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale*

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Le vapeur *MONTREAL*, Capt. ROBERT NELSON, partira du quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à six heures, arrêtant aux ports intermédiaires,

*PRIX DU PASSAGE:*

**Première Classe..... $2.50**

(Repas et lits ouverts dans la chambre des Messieurs inclus.)

**Seconde Classe..... $1.60**

Les billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 30 oct. 1866.

**LA BANQUE JACQUES-CARTIER.**

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre par cent sur le capital versé de la BANQUE JACQUES-CARTIER, a été déclaré pour le semestre courant et sera payé au bureau de la Banque, le et après le PREMIER jour de Décembre prochain.

Les livres de transport seront fermés du 16 au 30 Novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,

H. COTTÉ,
Caissier.

Montréal, 29 octobre 1866. 43

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

**Ce Matin.**

**Vente de Meubles et Effets de Menage.**

Le soussigné vendra, MARDI MATIN, le 30 Octobre, à son magasin, No. 139, Grande Rue St. Jacques, une quantité de MEUBLES et EFFETS de MENAGE de première classe, appartenant à un Monsieur qui part pour l'Angleterre. Ces Meubles ont été transportés pour la commodité de la vente et comprennent:

MEUBLES POUR SALON,
SALLE A DINER,
CHAMBRES A COUCHER et CUISINE,

tous en bonne condition, n'ayant servi qu'un an.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY,
44 Encanteur.

**Chasses et Courses au Clocher Militaires de Montréal.**

COMMISSAIRES:

Major-Gén. l'Hon. J. Lindsay
Hon. M. Laframboise
Col. Bell, V. C., 23me Fusilliers R. W.
Lt.-Col. Pipon, A. R.
J. H. Daly, Ecr.
H. Hogan, Ecr.
Son Honneur le Maire
C. J. Brydges, Ecr.
Col. Fane, 23e K. O. B.
A. W. Alloway, Ecr.
J. Hikson, Ecr.
G. Stephens, Ecr.
Lt.-Col. Boucher, V.C., Brig des Carabiniers
Capt. Clarke, 13me Hussards.

DEUXIEME JOUR, JEUDI, LE 1er NOVEMBRE PROCHAIN

1—HUNT CUP.

Un enjeu de $20, outre $200. Environ 3 milles d'une campagne propre à la chasse. Pour les chevaux qui ont été régulièrement dressés à la chasse, accompagnés de meutes, durant la présente saison. Ils devront appartenir *bonâ fide* à ceux qui prendront part à la chasse. Ils devront aussi les monter. Poids, 11 stones et 7 lbs.

II.—OPEN STEEPLE CHASE.

Un enjeu handicap de $30, outre $200. La course est ouverte à tous chevaux. Le handicap sera déterminé par les commissaires. Les écuyers auront 5 lbs.

Les entrées pour le premier jour (comprenant les enjeux et les couleurs de distinction) doivent être adressées au Capt. HEALY, St. Lawrence Hall, le ou avant Samedi, le 27 Octobre, à 4 hs P. M., et pour le second jour, le ou avant Mardi, le 30 Octobre, à 2 hs. P. M.

Le Handicap pour la course "Open" devra être déclaré à 6 hs. P. M le même jour.

Trois chevaux devront prendre part à la course, ou l'argent ajouté sera retiré.

La décision des Commissaires (ou de ceux qu'ils nommeront) sera dans tous les cas finale.

La première course, chaque jour commencera à 1 heure P. M. précise

R. C. HEALY, B. M.

Montréal, 8 octobre 1866—26

**L. J. A. SURVEYER**

MARCHAND DE

## FERRONNERIES, POELES
**&c., &c.**
## 524 Rue Craig

PRES DE LA RUE ST. LAURENT.

Constamment en mains un assortiment considérable de Poêles a charbon et à bois parmi lesquelles se crouve le célèbre nouveau Poele de passages pour charbon "L'ORIENTAL," "l'ALBANIAN" le "NORTHERN LIGHT" Poêles sourds dans lesquels on peut faire du feu à volonté. Tuyaux montés à ordre par des ferblantiers d'expérience

26 octobre. 1m k

**AVIS AUX MUSICIENS.**

## Musique à moitié Prix,

**MM. LABELLE et RODIER**

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à dater de SAMEDI prochain, le 20e courant, ils vendront à leur magasin,

## 247, rue Notre-Dame,

TOUT LEUR

## FONDS DE MUSIQUE,

COMPRENANT

Tous les plus beaux morceaux de Musique Sacrée et Profane

D'EUROPE ET DES ETATS-UNIS.

☞ Les Maisons d'Education feront bien de profiter de cet avantage, qui durera QUINZE JOURS seulement.

16 octobre. ds 32 E k

**Du Steamer "Chaudière," de Londres.**

DIRECTEMENT DE CROSSE & BLACKWELL

Un assortiment de choix d'EPICERIES GENERALES et des PRIMEURS de la saison, comprenant:

Marinades assorties, variantes, marinades orientales du Capt. White, marinades des Indes Orientales et Occidentales, champignons marinés, champignons fraichement cueillis, coqs de bruyère truffés, pois verts, fèves vertes; Soupes—Ox Tail, Julien, Mock Turtle, légumes; Café essence, essences assorties; Gelées—groseilles noires et rouges, gelée d'orange, ananas; Ortolans en boites, gelée d'amende, gelée de noyau, madère; Confitures—groseilles, fraises, framboises, reine Claude, prunes, ananas, saucisse de Boulogne; Olives—d'Espagne et de France, ananas complets en boîte pour dessert, fromage de Parme, fromage Stilton, fromage Queen's arm.

Dindes sauvages, poules des Prairies et cailles, attendues tous les jours chez

DUFRESNE & McGARITY.

8 octobre—25 r

Pourquoi mettre vos habits en haillons à force de les frotter sur des planches pour les blanchir, lorsqu'ils peuvent être lavés

*PLUS FACILEMENT ET PLUS VITE*

En se servant de la

**GLYCERINE**

ET DE LA

**POUDRE DE SAVON**

DE

## HARPER TWELVETREES?

☞ La femme d'un ministre a dit: "On épargne au moins la moitié de SAVON, les deux tiers de TEMPS et les trois quarts de TRAVAIL."

A vendre dans tous les magasins en général.

**Walter Marriage,**
Agent pour le Canada,
16 avril—182 Montréal.

**LOT DE TERRE A VENDRE.**

Un LOT DE TERRE de 100 acres en bois avec une sucrerie, dans la paroisse de Ste. Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire soussigné, J. O. MAILLOUX, au Bureau de *La Minerve*

sept.—304

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

VENTE Spéciale de Chevaux, Harnais, Carosses, Sleighs, Robes, etc.

MERCREDI APRÈS-MIDI, le 31 du courant, seront vendus à la FOIRE ROYALE DE CHEVEAUX D'ALLOWAY, les Chevaux suivants, sans réserve:

Une paire de magnifiques chevaux baies—tous deux bons pour la chasse et habitués à porter une Dame. Ils sont bien appareillés et vont très-bien au harnais.
Un magnifique carosse à 4 roues, sur lequel on peut mettre un ou deux chevaux.
Un carosse à deux siéges avec timon neuf.
Un do de Québec en bon ordre.
Deux setts de harnais montés en argent s'adaptant à un seul, deux chevaux ou tandem.
Un harnais simple en bon ordre.
Selles, brides, avoine, son, &c, &.

—AUSSI:—

Un magnifique sleigh double de famille pour un ou deux chevaux.
Un do Dog do do
Un do siége en glissoire do
Robes de buffle.

Vente à DEUX heures.

JOHN J. ARNTON,
40 Encanteur.

Vente de Commerce de Faïence, First, Porcelaine, etc.

MERCREDI, le 7 NOVEMBRE prochain, seront vendus environ CENT PANIERS des meilleurs POTERIES du STAFFORDSHIRE, assorties suivant les besoins du commerce dans les deux sections de la Province.

On attire l'attention sur différents paniers de Porcelaine bien assortie. On est à préparer des catalogues.

AUSSI:—Un envoi de vingt-cinq paniers de Faïence, Pierre blanche et Vaisselle coloriée, importation de cette année.

JOHN J. ARNTON,
37 Encanteur.

**A LOUER,**

Une MAISON détachée, Rue St. Constant, avec Ecurie, grande Cour et Remises, convenable pour un charretier ou maître-ouvrier, &c.

T. & W. A. BATES,
No. 65, Petite Rue St. Jacques.

27 octobre—42 si p

**Compagnie du Richelieu.**—LIGNE de la MALLE ROYALE entre MONTREAL et QUEBEC, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de Lundi, 1er octobre et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS soirs à 6 heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir à 6 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval partira du quai Jacques Cartier pour Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux (2) heures P. M arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à une heure, P. M., arrêtant à Lanorate. A son voyage de VENDREDI de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur MOUCHE A FEU, Capt. Evariste Laforce, voyagera sur les rivieres St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS à deux heures, P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à quatre heures, P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux heures, P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, et St. Mathias, et partira de Chambly, tous les SAMEDIS, à midi, et les MERCREDIS à onze heures, pour Montréal

Le Vapeur TERREBONNE Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS à 3 heures P. M, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-L'Isle et partira de Terrebonne tous les LUNDIS à 7 heures A. M, MARDIS à 5 heures A. M., JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. P. E. Malhiot, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 2 hs. p. m., arrêtant, en allant et revenant, à St. Paul L'Ermite, et partira de L'Assomption tous les LUNDIS à 7 heures A. M., MARDIS à 5 heures A. M, JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de La Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
Agent-général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 24 sept. 1866. } 258

**Les Steamers de la Malle de la Compagnie de la Rivière Ottawa, 1866.**—De MONTRÉAL à OTTAWA, tous les jours (excepté les Dimanches), arrêtant à Ste. Anne, Como, Hudson, Pointe-aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Grenville, L'Orignal, Major's Brown's O'Brien's, Thurso, Buckingham.

Les magnifiques Steamers rapides PRINCE OF WALES, Capt. G. W. Shepherd, QUEEN VICTORIA, Capt. A. Bowie.

Un convoi laisse le Dépôt de la rue Bonaventure, tous les matins, (excepté les dimanches) à SEPT heures, pour opérer une jonction à LACHINE, avec le Steamer *Prince of Wales* (déjeuner) pour Carillon, passant par le Lac St. Louis, les Rapides Ste. Anne et le Lac des Deux Montagnes.—De Carillon par le chemin de fer, on se rend à Grenville pour prendre le steamer *Queen Victoria* (dîner) pour la Cité d'Ottawa.

Pour descendre, le steamer *Queen Victoria* laisse Ottawa à 6.30 a. m et les passagers arriveront à Montréal à 4 30 p. m.

Le confort et l'économie de cette ligne ne sont surpassés par aucune autre tandis que la route passe par les districts les plus pittoresques du Canada, et est la plus favorable aux touristes.

Les personnes qui désirent faire un voyage de plaisir peuvent se procurer des billets de Montréal à Carillon, bons pour un jour, au prix d'un passage.

Les passagers pour les célèbres sources de Caledonia seront débarqués à L'Orignal Express tous les jours du bureau à Ottawa et aux débarcadères intermédiaires. On peut se procurer des billets simples, de retour et d'excursion pour Ottawa et les ports intermédiaires au bureau de la Bâtisse Mercantile Library, rue Bonaventure, (presque vis-à-vis la salle Bonaventure) ou à bord des steamers.

On peut se procurer des billets simples et de retour pour Ottawa au dépôt de la rue Bonaventure.

R. W SHEPHERD.
11 mai 203 zk

VENTE PAR ENCAN.

PAR G. McGREGOR.

**VENTE de COMMERCE**
DE
## Marchandises de gout, objets galvanisés, etc.

SAMEDI, le 3 Novembre, le soussigné vendra à ses magasins, Nos. 459 et 461, rue St. Paul, les consignations de prix venant directement de France et d'Angleterre, savoir:

Horloges françaises dorées
Bijouteries de goût
Setts galvanisés à thé et à café
Cuillers et fourchettes do
Chaines en jais, Colliers et Croix
Télescopes et Lunettes d'Opéra
Porte-monnaies, Brosses
Peignes en Caoutchouc, etc.
Et une grande variété de petits effets.

Vente à DIX heures

G McGREGOR,
40 hi Encanteur

## REMEDES FRANÇAIS
**EN VOGUE,**

Vendus à Paris, chez Grimault & Cie., Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon; à New-York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker;

A MONTRÉAL, *chez Lyman, Clare & Cie., chez Devins & Cie.*; A QUÉBEC, *chez J. Musson & Cie.*

PHOSPHATE DE FER,

*Par Lenas, Apothicaire et Docteur ès Arts, Paris*

Cette nouvelle préparation de fer renferme tous les éléments des os et du sang, comme le fer dans un état liquide. D'après les observations faites dans les hôpitaux de Paris, et publiées dans le prospectus, elle est supérieure aux *Pilules de Vallet*, à la *Lactate* de fer, au fer réduit par l'hydrogène, ou aux Pilules ou au Sirop d'*Iodure de Fer*. Elle remédie promptement à la pâleur de la Consomption, aux maladies d'estomac, à la digestion pénible, à la pauvreté du sang, à la perte de la force et de l'appétit, à la menstruation difficile et à la leucorrhée. C'est un accessoire très-utile à l'usage de l'huile de foie de morue.

*Plus d'Huile de Foie de Morue.*

SIROP DE RAIFORT IODÉ,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

D'après les certificats des médecins des hôpitaux de Paris, contenus dans le prospectus, et avec l'approbation de plusieurs académies, ce sirop est employé avec le plus grand succès à la place de l'*Huile de Foie de Morue*, à laquelle il est réellement supérieur. Il guérit les maladies de poitrine, les scrofules, les maladies lymphatiques, la chlorose, l'atonie des muscles et la perte de l'appétit; il régénère la constitution en purifiant le sang, et est, en un mot, le plus grand dépuratif connu. Il ne fatigue jamais l'estomac et les intestins comme l'iodure de potasse et l'iodure de fer, et est administré avec le plus grand succès aux jeunes enfants sujets aux humeurs ou à l'obstruction des glandes. Le Dr. Cazenave, de l'Hôpital St Louis, Paris, le recommande particulièrement dans les maladies cutanées conjointement avec les pilules qui portent son nom.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris.

D'après la formule du Dr. Corvisart, chevalier de la légion d'honneur, médecin de Sa Majesté l'Empereur des Français, la *Pepsine* est le suc gastrique lui-même, ou plutôt le principe digestif purifié, qui digère la nourriture dans l'estomac. Lorsque d'après différentes causes la quantité de fluide digestif est trop petite, les conséquences inévitables sont la mauvaise digestion, *gastritis gastralgia*, l'inflammation de l'enveloppe muqueuse de l'estomac et des intestins, la gastralagie, l'anemie, la faiblesse, et chez les femmes un dérangement général. L'*Elixir de Pepsine* qui a été approuvé par l'académie de médecine de Paris, guérit promptement toutes ces maladies et empêche le vomissement pendant la grossesse.

*MALADIES DE POITRINE.*

SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX,

GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

Depuis des siècles les médecins et les savants ont cherché un remède pour la guérison des maladies de poitrine; jusqu'ici tous leurs efforts ont été vains. De nouveaux ouvrages communiqués à l'académie de médecine, à Paris, et les expériences les plus sérieuses faites à l'hôpital de Brompton, Londres, spécialement pour le traitement de la Phtisie, prouvent que cette terrible maladie a trouvé un puissant spécifique dans le SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX, lorsqu'il est arrivé à son dernier degre.

Les Toux, Rhumes, Catharre, Bronchites, Grippe, disparaissent immédiatement sous l'influence de ce Sirop et les personnes asthmatiques trouvent en lui un remède certain de guérison.

On recommande aux personnes malades de prendre en même temps les délicieuses PASTILLES PECTORALES de suc de laitue, et le LAUROSE de MM. GRIMAULT ET CIE. Cet excellent bon-bon est composé des deux substances de la matière médicale, les plus douces et en même temps les plus inoffensives, et ne contient pas d'opium

MM. Musson et Cie., Québec, ont été nommé Agents-Généraux pour le Canada; MM. Lamploug et Campbell, Agents pour Montréal.

18 novembre 1865—60—aka

N. B.—Les prospectus, avec pleine information, sont envoyés par la malle à leur adresse. Les personnes de la campagne peuvent s'assurer sans délai; des agents sont pour être nommés dans tout le Canada. Les applications pour agences doivent être adressées aux Agents Généraux.

## A VENDRE,

**En Magasin et Arrivant:**

Caques Selpêtre
Quarts Sel d'Epsom
Tierçons Pierre bleue en bouton
Quarts Noir de Fumée
" Blanc d'Espagne
" Crystaux de Soude
Caques Bicarbonate de Soude
Caisses Huile de Ricin
Boites Savon Anglais
Quarts et caques Alum
Boites Plombagine
Caisses Porter de Guiness
Tonnes et quarts Vinaigre de Bordeaux
Vermicelle et Macaroni
¼ et ½ caisses Sardines

## Détruisez vos Insectes,

INAISES, COQUERELLES, BARBEAUX
NITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS
DES FLEURS, ARAIGNÉES MOU-
CHES, etc, etc.

MORT AUX RATS ET SOURIS

**VEC L'INSECTICIDE - VICAT,**

Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.

UX DE L'INSECTICIDE..... 25 CENTS.
*Prix de la mort aux Rats.....* 25 *Cents.*
ez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 185, Montréal
14 avril. 189—smk E

## A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

**Située au Village de Belœil**

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT

**OMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES**

DE

FEU P. MALOT, ECUIER,

Itie d'une grande maison de briques munie de ayaux pour l'eau et entourée de belles plantaons, deux vastes hangars pour le grain (dont un en pierre), un autre hangar pour le bois et r voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin acieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai r la rivière; en un mot, l'une des places de ommerce des plus avantageuses et des plus réablement situées de toute la rivière Chambly. Cette propriété, avec toutes les bâtisses et néliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui i l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre vente pour moins que la moitié du prix qu'elle coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

—o—

☞ **AUSSI A VENDRE** ☜

. TRES-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

**BONNES TERRES**

DANS

**Belœil et St. Jean-Baptiste.**

S'adresser à

**J. B. BROUSSEAU,**
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques
e au

**Dr. J. B. BROUSSEAU,**
Station de Belœil.

31 octobre—45

COMPAGNIE DE NAVIGATION de BEAUHARNOIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée.)

Le vapeur *SALABERRY*, qui a été complètement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra, à l'ouverture de la navigation, ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p. m., arrêtant à Beauharnois, St Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Summerstown, Cornwall, St. Régis et Dundee

Au voyage de retour, il partira de cette dernière place tous les Lundis et Jeudis, à 4 heures p. m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau du Lac et aux Cèdres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien capitaine, M. C. B. DEWITT, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et la manière si pleine d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et ont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronisera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

OWEN LYNCH, Gérant.
Bureau: 55, Rue des Commissaires, Montréal.
19 mai—210 E x

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMERICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL

Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut: *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, R. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steames de Lac *Ontario*, *Bay State* et *Ocarat*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels; C. C. DEFALL, agent pour billets, Quai du Canal, Lachine.

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

**SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER VOTRE ARGENT**

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR ET CIE., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froid, sec et pur, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de sciure, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Refrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR ET CIE.,
Manufacturiers

DÉPOT DE POÊLES, 526, Rue Craig,
Près de la Place-d'Armes.
12 juin. 235

Province du Canada,
District de Montréal.

**Cour Supérieure, Montréal.**

No. 533.

Dans l'instance:

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

*Requérants en expropriation sur la Rue Beaudry.*

ET

Les SŒURS DE L'ASILE DE LA PROVIDENCE de Montréal,

*Propriétaires.*

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et deux centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir: Un MORCEAU de TERRE avec Batisse, borné au nord-ouest par la propriété de Toussaint Demers, du côté sud-est par la rue Bonaparte, du côté sud-ouest par la propriété de la succession Edouard Lamarche et du côté nord-est par le restant de la propriété de l'Ecole St. Vincent-de-Paul.

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire,
Montreal, 25 octobre, 1866. 41 ts s

Province du Canada,
District de Montréal.

**Cour Supérieure, Montréal.**

No. 273.

Dans l'instance

Le MAIRE, les ÉCHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

*Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame.*

ET

L'Honorable GEORGE ETIENNE CARTIER, Procureur-Général du Bas-Canada, pour et au nom de Notre Souveraine Dame la Reine,

*Propriétaire.*

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé, au Greffe de cette Cour, la somme de deux mille trois cent trente neuf dollars et quatre vingt huit centins courant prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 69, et dont la description est comme suit savoir:

Un morceau de terre borné en front par la rue Notre-Dame au nord-est par la rue St. François Xavier, au sud-ouest par Thomas Jenkins et en arrière par le restant de la propriété du gouvernement provincial, tel que divisé par la nouvel alignement de la rue Notre-Dame, avec une partie d'une bâtisse dessus erigée.

Et il est ordonné que, par un avis à être inséré deux fois par semaine, pendant trois semaines consécutives, dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers, fus ent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire,
Montréal, 24 octobre 1866. 40

Province du Canada,
District de Montréal.

**Cour Supérieure, Montréal.**

(No. 273)

Dans l'instance:

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

*Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame, 4ème Section.*

ET

GEORGE R. ROBERTSON, Ecuyer, Avocat, de la ville de Sherbrooke, dans le district de St. François,

*Propriétaire.*

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de deux mille cinq cent vingt-huit dollars cinquante-sept centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir: Un morceau de terre borné en front par la rue Notre-Dame, du côté nord-est par Madame De Montenach, du côté sud-ouest par le Dr. Alfred Digby et en arrière par le restant de la propriété du dit G. R. Robertson, tel que divisé par le nouvel alignement de la rue Notre-Dame, avec partie d'une bâtisse.

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette Cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire,
Montréal, 10 Octobre 1866. 30 ts s

**Acte concernant la Faillite, 1864**

Province du Canada,
District de Montréal.

**Dans la Cour Superieure.**

Dans l'affaire de

JAMES DOUGALL, de Windsor, H.-C., FAILLI.

LUNDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour sa décharge, d'après l'acte susdit.

JAMES DOUGALL,
Par ses Procureurs *ad litem*,
A. & W. ROBERTSON.

Montréal, 9 octobre 1866—28 s dm

**A. McMAHON.**

AVOCAT,

**No. 10, Petite Rue St Jacques,**

MONTRÉAL.

6 août 275—tmk

**LOT DE TERRE A VENDRE.**

Un LOT DE TERRE de 100 acres en bois avec une sucrerie, dans la paroisse de Ste. Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire soussigné, J. O. MAILLOUX, au Bureau de *La Minerve*
sept.—301

COMPAGNIE D'ASSURANCE

**" UNION COMMERCIALE "**

BUREAU PRINCIPAL:

19, Cornhill, Londres, Angleterre.

CAPITAL, $12,500,000 — PLACEMENT, $2,000,000

DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU. — Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE. — Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profit divisés entre les possesseurs de Police.—Economie de la direction garantie par une clause dans l'acte d'association.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire.

Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.
Surveillant—H. MUNRO, Montréal.
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.

G. O. DELORME et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montréal et ses environs.
23 fév. a—139

MAGASIN

DE

**CONFISERIES,**

COIN DES RUES

**St. Laurent et Craig, 517.**

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN DE CONFISERIES au No. ci-dessus. Outre les Patisseries, Bonbons, Glaces, Sirops, Soda, &c., qu'il aura constamment, pourra toujours préparer, à demande, une foule de mets délicieux.

Ayant travaillé à Paris, aux ambassades d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche, et de plus ayant été employé comme cuisinier au ministère de la maison de l'Empereur, il est parfaitement qualifié pour se charger des Dîners et Soirées à la ville. Il espère que ces titres lui vaudront la confiance du public qu'il s'efforcera de toujours mériter.

FREDERIC GROSSTEPHAN,
Ex-Cuisinier du St. James Club
26 juillet—266

## MEUBLES.

Le soussigné attire respectueusement l'attention des personnes qui ont besoin de meubles sur son

**ASSORTIMENT ETENDU,**

auquel il fait des additions tous les jours, sortant de sa

**PROPRE MANUFACTURE,**

et des meilleures manufactures du Haut-Canada, qu'il offre en vente à des prix qui ne peuvent manquer de satisfaire les acheteurs; tous les articles sont garantis tels que représentés. Le fonds comprend une grande variété de Meubles de Ménage, ameublements de salon complets de $70 et au-dessus, ameublements de chambre à coucher en grande variété, en acajou solide, noyer, frêne, &c, et le plus grand assortiment d'ameublements peints qui soient dans le pays. Matelas de crin et à ressorts, oreillers, miroirs, chaises d'enfants et berceaux, &c, &c.

On porte une attention toute particulière aux ordres qui sont donnés pour des meubles et les personnes qui voudront bien encourager cet établissement peuvent être certaines que leurs ordres seront promptement exécutés, sous ma surveillance.

Les Meubles sont envoyés à domicile gratuitement.

Venez et examinez mon fonds de meubles avant d'acheter ailleurs.

S. R. PARSONS,
Entrepots de Meubles 602 & 605 Rue Craig.
Vis-à-vis la Rue St. François-Xavier.
3 octobre.—umk 21

**Nouveautés ex " Hibernian. "**

*Louis XVII*—Sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la Famille Royale au Temple, par M. A. de Beauchesne, 4me édition, avec gravures, 2 magnifiques vols. in-8o broches..... $4.40
*Histoire de Sainte-Monique*, par M. l'Abbe Bougaud, 2ème édit., 1 vol in-8o, broché avec portrait..... 2.00
*Histoire de la Nouvelle France*, par Marc Lescarbot, enrichie de cartes, 3 vols. in-8o brochés..... 9.75
*L'Oraison Dominicale*, sermons prêchés aux Tuileries en 1866, par M. l'Abbé G. Deguerry, 1 vol. in 8o bro..... 10.00
*Jeanne D'Arc*—Sa vocation, sa mission, sa mort, par A. Labutte, 1 vol. grand in-8o broché..... 0.15
*La Guerre Générale* devant l'opinion par le Mis de La Rochejaquelein, 1 vol. gr. in-8o broché..... 0.30
*A Propos de la Guerre*, par M. Louis Veuillot, 1 vol. grand in-8o, bro..... 0.25
*La Guerre*—Statistique des armées de terre et de mer de la France, la Prusse, l'Italie, la Russie, &c, &c, 1 vol. grand in-8o, bro. 0 50
*Jacquenin le Franc-Maçon*, par Jean de Septchênes, 1 vol. in-12, bro..... 0.50
*Les Après-Midis du Bois-Thibault*, récits et voyages, par M. l'Abbé V. Postel, 1 vol. in-12, bro..... 0.50
*Souvenirs d'un Zouave*—Campagne d'Italie, Solferino, Magenta, par Louis Noir, 3 v. in-12, bro..... 0.75
*Bill-Biddon*, le trappeur du Kansas, par C. de Cendrey, 1 vol. in-12, bro..... 0.30
*La Guerre*, par Erknann-Chatrian, 1 vol. in-12, bro..... 0.75
*A travers la science*, album d'enseignement universel, par M. Martin-Doisy, 1 v. in-12, broché..... 0 50
*L'Art d'accommoder les Restes*, dédié aux petites fortunes par un gastronome émerite, 1 vol. in-12, cartonné..... 0 38
*Les Extrêmes*, légende, par J. T. de Saint-Germain, 1 vol in-18, broché..... 0.25

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.
15 oct.—31 r

**Portraits Photographiques.**

On a enfin trouvé, à la Galerie Photographique Anglo-Américaine, une méthode qui permet de prendre et finir un portrait en quelques minutes; les portraits ne s'effacent pas ni deviennent tachés, et ils sont de fait indestructibles. Ils peuvent être pris lorsque le temps est sombre ou pluvieux, comme lorsque le soleil est brillant. Allez voir, et vous trouverez que l'on ne peut rien trouver de mieux dans la ville pour le prix. Des petits portraits, des ambrotypes de Bronton et des photographies peuvent être faits aux plus bas prix, à la satisfaction de tous, car on ne laisse pas sortir de la galerie des portraits dont on ne serait pas content. N'oubliez pas d'aller visiter la Galerie Photographique Anglo-Américaine, No. 7, RUE BONAVENTURE.
1er septembre—298

COMPAGNIE

DES

**Vapeurs Oceaniques de Montreal**

**1866** **1866**

**ARRANGEMENTS D'ETE.**

*Les passagers sont enregistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.*

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe:

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Moravian* | 2650 tons.. | Capt. Alton | |
| *Austrian* | | .. en construction | |
| *Nestorian* | | .. do | |
| *Peruvian* | 2600 | " .. Capt. Ballantine | |
| *Hibernian* | 2431 | " .. Lt. Dutton, R.N.R. | |
| *Belgian* | 2400 | " .. Capt. Brown | |
| *Nova-Scotian* | 2300 | " .. Capt. Wylie | |
| *North-American* | 1780 | " .. Capt. Kerr | |
| *Damascus* | 1600 | " .. Capt. Watt | |

Transportant les Malles du Canada et des E.-U (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS durant la saison, arrêtant à Loch Foyle (Londonderry) pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants:

| | | | |
|---|---|---|---|
| *St. David* | 1650 tons.. | Capt. Aird | |
| *St. Andrew* | 1432 | " .. Capt. Scott | |
| *St. George* | 1468 | " .. Lt Smith, R.N.R. | |
| *St. Patrick* | 1207 | " .. Capt. Trocks | |

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal (touchant à Kingstown, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable du St. Laurent.

LIGNE DE LIVERPOOL—DE QUEBEC:

| | |
|---|---|
| *Peruvian* | Samedi, 3 Nov. |
| *Moravian* | Samedi, 10 Nov. |
| *Damascus* | Samedi, 17 Nov. |
| *Nova-Scotian* | Samedi, 24 Nov. |

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool:

CABINE..... $70 et $80
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT..... $25

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et de la Commune
21 Montréal.

**MAISON A VENDRE.**

Une BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue Pond, à Aylmer, 3 lieues d'Ottawa, comprenant deux lots de ville, sur laquelle il y a une maison, cuisine, étable, hangar et autres batisses, une grande cour et un excellent jardin, avec un bon puits près de la cuisine.

Conditions raisonnables. Pour les détails, s'adresser à NARCISSE FERRON, Aylmer, ou au propriétaire,

FRANÇOIS BEAUDRY,
Pointe-aux-Trembles,
18 août—286 tm e p Ile de Montréal.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME.

—o—

**Capital Payé..... Un Million de Piastres.**

**Revenu..... $125,000 par Mois.**

—o—

**CONTRE LE FEU ET SUR LA NAVIGATION INTERIEURE.**

—o—

POLICES accordées pour peu de temps ou polices d'une année sur les Manufactures, Marchandises et autres propriétés contre les pertes ou dommages causés par le feu.

POLICES DE PARTICIPATION pour un, trois ou cinq ans sur des Logements, Meubles, bâtisses de Ferme et leur contenu, donnant droit à participer dans les profits.

☞ Les Dividendes pour les porteurs de ces polices ont été déclarés comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| 1860.... 50 pour cent. | 1862.... 25 pour cent. | 1864.... 50 pour cent. |
| 1861.... 25 pour cent | 1863.... 50 pour cent. | 1865.... 60 pour cent. |

Les POLICES PERPETUELLES exigent un dépôt d'une faible somme d'argent au lieu de tout paiement futur sur les Logements, Meubles, propriétés de Ferme, Eglises et Maisons d'Ecole. Assurance d'après les systèmes susdits effectuées à un taux de prime modéré par

**ANGUS R. BETHUNE,** AGENT.

BUREAU TEMPORAIRE: 104, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER—QUI SERA TRANSPORTÉ AU No. 64.
18 oct —um k

**Résidence Suburbaine à Vendre**

Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, ci devant la demeure de feu GEORGE DESBARATS, Ecuier. Le terrain a 470 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taille, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver, 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et les Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsi que pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.
48, Grande Rue St. Jacques
7 fév j—125

**A Vendre,**

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la face Richmond et la Rue St. Antoine.
S'adresser à

D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande rue St. Jacques.
7 fév j—125

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC.

1866. — *Arrangements d'Été.* — 1866.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST.

| | |
|---|---|
| Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à..... | 9.05 A.M. |
| Express de nuit do do do... | 9 00 P.M. |
| Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à..... | 7.00 A.M |
| Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 12 00 midi, *3.00 P.M. et 5.00 P.M. | 9.00 A.M. |
| * Le train de 3 00 P.M. va à Plattsburg. | |
| POUR LE SUD ET L'EST. | |
| Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires.. | 7.00 A.M. |
| Express pour Boston et places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont..... | 8.30 A.M. |
| Express pour Island Pond et les stations intermédiaires..... | 2.00 P.M |
| Express par voie ferrée pour New-York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à ..... | 3.30 P.M. |
| Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à..... | 10.10 P.M. |

☞ Chars-dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
23 oct. 1866—38

**Lalonde & Demers,**

**MARCHANDS-TAILLEURS,**

**No. 209,**

**RUE McGILL.**

Les soussignés ont constamment en magasin Draps, Tweeds, Hardes Faites et toutes autres Marchandises d'Etapes, &c.

M. AMÉDÉ LARUE est attaché à cet établissement comme Coupeur.
2 oct —20 tmk

**Argent à Prêter.**

La Compagnie TRUST AND LOAN du Haut-Canada a des FONDS A PLACER sur des propriétés de ville et de ferme de première classe, pour garanties. Elle est aussi disposée à acheter de bonnes hypothèques.

Le taux de l'intérêt sur les emprunts est de 8 par cent

Les emprunts sont ordinairement pour 5 ou 7 ans, mais si les emprunteurs le désirent, ils peuvent payer par versements annuels ou semestriels.

Un dépôt de $10 est requis par chaque demande.

Pour plus de détails s'adresser au bureau de la Compagnie, bâtisses de la banque Commerciale, No. 107, Grande Rue St. Jacques.
27—umk

**A VENDRE**

Cette BELLE PROPRIÉTÉ, sur le chemin de la Côte des Neiges, dans les limites de la cité, connue comme " Amelia Lodge " et appartenant à la succession de feu J. W. MONK. Cette propriété contient 15 arpents en superficie; elle a plus de 600 pieds de front, avec résidences et dépendances, jardin et verger. Ceux qui se proposent d'acheter pourront visiter les lieux en aucun temps.

Titres incontestables et conditions extrêmement faciles.

Pour les conditions et les détails, s'adresser à MM. JOHN LEEMING & CIE, ou à l'exécuteur soussigné.

S. C. MONK.
3 août—278

**ALPHONSE JACQUES,**

AVOCAM,

**10—Petite Rue St. Jacques—10.**

M. A Jacques suivra le Circuit de Verchères
25 octobre. 40—tm k

**AVIS.**

Toutes personnes endettées envers J. BEAULIEU, failli, sont priées de venir payer au plus tôt au soussigné.

J. LOUIS BARRÉ,
92 et 225, Rue St. Laurent.
25 octobre—40 si k

**Dr. BELLE**

CHIRURGIEN DENTISTE,

**No. 471, RUE CRAIG, No. 471,**

*(Vis-à-vis le Champ-de-Mars.)*

14 mai—a 205

**GRAND CONCERT CATHOLIQUE**

DE

**BIENFAISANCE**

DE

**L'AMERIQUE DU NORD**

DEVANT AVOIR LIEU

**LE 3 DECEMBRE 1866,**

A

**Kenkakee, Illinois,**

SOUS L'AUTORITÉ DU

**GOUVERNEMENT ET DU CLERGE CATHOLIQUE.**

Pour le Bénéfice de deux Eglises Catholiques, l'éducation d'enfants orphelins et l'érection d'Ecoles, en opposition aux écoles protestantes du Père Chiniquy.

**LA MUSIQUE SERA SPLENDIDE.**

Après le Concert, la Compagnie fera un cadeau de $108,000 aux propiétaires de billets d'admission, présents ou non. Trois personnes seront choisies par le public alors présent, et procèderont à la distribution des cadeaux, de la manière qu'elles jugeront être la plus honnête, la plus juste et la plus équitable.

14,000 Cadeaux, évalués à $108,000, seront présentés, y inclus $15,000 en Greenbacks.

NOMBRE DE BILLETS ÉMANÉS, 108,000;

PRIX, **$1** CHAQUE.

*Un billet bon sur presque chaque cinq.*

| | | |
|---|---|---|
| 1 cadeau en Greenbacks..... | | $10,000 |
| 1 do | do ..... | 5,000 |
| 1 do | 1 maison en briques ..... | 16,000 |
| 1 do | 1 maison à 2 étages à Kankakee, Ill..... | 6,200 |
| 1 do | 1 maison à 2 étages, East Avenue, Kankakee, Ill... | 4,000 |
| 1 do | 1 maison et un lot, East Avenue, Kankakee, Ill... | 3.500 |
| 1 do | 1 maison, grange et lot, à Kankakee, Ill..... | 3,450 |
| 6 do | 6 Pianos..... | 3,200 |
| 1 do | 16 lots, 1 maison et étable, à Kankakee, Ill..... | 2,700 |
| 1 do | 1 lot, maison et magasin, dane Court Street, Kankakee, Ill..... | 2,600 |
| 1 do | 1 lot, maison Court St., à Kankakee, Ill..... | 2,000 |
| 1 do | 1 do do do .... | 1,900 |
| 1 do | 10 lots à Blue Island, Ill.. | 2,000 |
| 1 do | 7 do do do .. | 1,400 |
| 2 do | 2 tables de billard évaluées à $600 chaque..... | 1,200 |
| 1 do | 2 élégantes juments, buggy et harnais..... | 875 |
| 1 do | 2 lots avec maison dans Kankakee, Ill..... | 1,800 |
| 1 do | 4 lots, Kankakee, Ill..... | 950 |
| 1 do | 2 mulets évalués à..... | 500 |
| 1 do | 3 lots dans Kankakee, Ill. | 600 |
| 1 do | ¼ lot avec maison, Kankakee, Ill..... | 400 |
| 34 do | 34 lots dans Kankakee Ill. $200 chaque..... | 6,800 |
| 1 do | 1 jument blonde..... | 200 |
| 1 do | 160 acres de terre à Ste. Anne Ill ..... | 6,000 |
| 6 do | 6 montres en or..... | 400 |
| 1 do | 1 buggy à ressorts..... | 100 |
| 1 do | 1 harnais (simple)..... | 50 |
| 1 do | 1 pistolet (revolver)..... | 25 |
| 2000 do | en livres utiles et de valeur ..... | 2,000 |
| 300 do | 300 montres en argent..... | 3,000 |
| 4 do | 4 machines à coudre..... | 400 |
| 50 do | en anneaux (jonga) en or. | 275 |
| 2500 do | en services en argent, cuillers, fourchettes, huiliers, etc., etc..... | 6,050 |
| 2000 do | en boucles d'oreilles, épinglettes, etc..... | 6,000 |
| 7089 do | en anneaux, épinglettes pour messieurs, crayons, etc..... | 6,425 |
| Total..... | | $108,000 |

Les Cadeaux seront tirés au sort par le comité de trois choisi comme susdit, qui, étant mis sous serment, agira sous la direction du Directeur, et selon le nombre de Billets vendus, et à sa direction Le tirage au sort se fera d'une manière juste, honnête et équitable. Toutes les personnes intéressées recevront une liste des Billets gagnant aussitôt après le tirage au sort. Les personnes ayant en leur possession des Billets heureux, devront nous les expédier immédiatement, accompagnés de direction pour l'envoi de l'argent et autres effets leur appartenant. Les titres des propriétés sont parfaits Il y a des Billets à vendre dans toutes les villes et places importantes des Etats-Unis et des Canadas. Bureau principal à Kankakee, Illinois, d'où les Billets seront expédiés aussitôt après la réception du prix, et une estampille de 3 cents pour affranchir.

Adressez à JOHN B. L. LEMOINE,
Boite 835, Bureau de Poste, Montréal.

Ou au Rév. Aug. Marchal, curé, ou au No 1 Rue Ste Thérèse, Montréal.

☞ On a besoin d'un grand nombre d'AGENTS actifs et responsables. Une PRIME de CENT DOLLARS sera donnée à celui des Agents qui vendra le plus grand nombre de Billets.

Chaque Catholique devrait se faire un devoir de se constituer notre Agent spécial et former des Clubs, dans le sein, même, de sa famille.

ON DONNERA

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5 | Billets à une même adresse..... | | | $4.50 |
| 10 | " | " | " ..... | 9.00 |
| 20 | " | " | " ..... | 17.00 |
| 30 | " | " | " ..... | 26 00 |
| 40 | " | " | " ..... | 35.00 |
| 50 | " | " | " ..... | 43.50 |
| 100 | " | " | " ..... | 85.00 |

☞ Dans chaque cas, envoyez le nom de chaque souscripteur, et l'adresse de son Bureau de Poste, le comté et l'Etat, écrits très-distinctement, ainsi que le nombre de billets achetés, afin que l'on puisse l'enrégistrer dans le livre tenu à cet effet. $4,000 seront donnés pour la construction d'une Eglise à Kankakee, Illinois; $1,000 pour une Eglise à Chicago; et le reste des profits pour l'éducation d'orphelins du comté de Kankakee.

LEMOINE, LUSIGNAN & CIE.

HON. LOUIS FRANCHÈRE, Caissier,
JOHN B. L. LEMOINE, Directeur.
Boite 835, Bureau de Poste, Montréal.

RÉFÉRENCES:

| | | |
|---|---|---|
| J. M. Perry, ex-clerc du comté de Kankakee, Ill. | | |
| Hon. Louis Franchère, | " | " |
| Peter Mukauz, marchand, | " | " |
| Joseph Demesmay, | " | " |
| Rév. Aug. Marchal | " | " |
| Prof. A. Lecours, | " | " |
| Dr. G. Letourneux, Bourbounais, | " | " |
| Joseph E. Labrie, Manteno, | " | |
| Letourneux & Benoit, Montréal, C.-E. | | |
| Hon. Chas. J. Laberge, St. Jean, | " | |
| Joseph Grenier, Montréal, | | |
| Claude Petit, Wutertown, New-York. | | |
| David Frachère, Chicago, Ill. | | |
| F. X. Beauregard, Montréal. | | |

10 oct. 28

**VINGT-CINQ ANNEES D'EXPERIENCE**

Sont arrivés d'Angleterre

LES CÉLÈBRES MÉDECINS

**Dr. D. H. JONES**

ET

**PROFESSEUR E. A. PRICE, M. D.**

No. 6 PETITE RUE ST. JACQUES.

(Coin de la Rue St. Gabriel.)

☞ La grande réputation de ces célèbres Messieurs est trop bien connue pour nécessiter de nombreux commentaires.—☜

Le public est informé que les messieurs susdits ont commencé à pratiquer, et ils conseillent à tous ceux qui souffrent de les visiter. On verra par leur annonce publiée dans le *Daily Telegraph* qu'ils sont des hommes d'une haute réputation que rien ne dément.

La grande expérience du Dr. D. H. Jones dans le nord de l'Angleterre, dont le climat est exactement le même que celui du Bas-Canada, doit de nécessité lui donner une bonne occasion d'ajouter quelque chose à sa réputation déjà bien connue.

C'est sa première visite en Canada; ainsi que ceux qui souffrent, ne retardent pas. Son expérience ne date pas de six mois; mais depuis vingt-cinq années il s'est livré à l'étude et à une pratique immense.

Il n'est peut être pas inutile de dire que de tous ceux qui souffrent, aucun n'avait eu avant aujourd'hui, à Montréal, l'occasion de subir le traitement efficace du Dr. D. H. Jones. Ce monsieur est reconnu par les journaux de Médecine et par la presse en général, comme un des premiers médecins anglais du jour. Des centaines de personnes ont été guéries par son traitement. Mais il serait trop long de donner le témoignage de chacun. Que l'on ne retarde pas.

**RAPPELEZ-VOUS QUE C'EST MAINTENANT LE TEMPS!**

**LES DELAIS SONT DANGREUX!**

**LE RUDE HIVER APPROCHE AVEC RAPIDITÉ!**

Préparez votre Constitution à lui faire face!

Il n'y a aucun médecin en Canada qui pratique le sytème du Dr. D. H. Jones.

Le Dr D. H. Jones demeurera à Montréal jusqu'à nouvel ordre, pour traiter ceux qui sont attaqués de

**Maladies des Poumons**

A n'importe quel degré

OU DE LA

**CONSOMPTION, OU DE LA MALADIE DE LANGUEUR**

OU DE LA

Maladie de la peau
Scrofule,
Rhumatisme,
Hydropisie
Scorbut,
Indigestion,
Etat nerveux,
Catharre,
Contraction de Muscles,
Paralysie,
Maladie des artères,
Asthme,
Faiblesse,
Santé brisée.

**Me